

**DOSSIER**

## Finances publiques

- Le gouvernement contraint les collectivités à augmenter les impôts locaux.
- La municipalité lance une pétition pour exiger des moyens financiers de l'État

Page 17 à 21

### COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : L'ÉTAT SERRE LA VIS



Les vœux du Maire : Bilan et perspectives d'avenir

Page 3



Le travail à l'honneur pour la cérémonie des médaillés

Page 22



Attention Santé ! Une exposition réalisée par des jeunes Limayens

Page 7



Au berceau de la petite enfance

Page 12



Une histoire du logement

Page 25



## FÉVRIER

### Exposition

Mardi 3 février à 18h00

• vernissage de l'exposition  
« **Regards de jeunes sur la santé des jeunes** »

• Réalisée par de jeunes Limayens, l'exposition se tient jusqu'au 22 février à la salle des Anciens Réservoirs,



> 2 rue des Réservoirs,  
> ouvert du mardi au dimanche de 15h à 18h

### Café des parents

Jeudi 5 février

**Café des Parents**

> à la garderie F. Buisson – de 9h à 11h

### Exposition

Jusqu'au 18 février

« **À contre-règles** »

• Exposition des photographies de Stéphane Rocher.  
> A la Médiathèque

### Spectacle jeune public

Mercredi 4 février à 15h00

« **Courrier d'Orient** »

• par la Compagnie Marie et Tonio.  
> Entrée 5€ et 2€50 par enfant  
> Salle municipale rue des Quatre Chemins  
> à 15h00

### Conférence-débat

vendredi 6 février

**Conférence-débat sur la communication parents/adolescents**

> A la Médiathèque  
> à 20h00

### Concerts

Samedi 7 février à 20h00

Dimanche 8 février à 11h00

**Concerts des ensembles du Conservatoire de Limay**

> Salle municipale rue des Quatre Chemins  
> Entrée libre



### Spectacle

Dimanche 8 février

• Sortie familiale pour le spectacle de marionnettes,

« **Les enchaînés** »

> A la Nacelle à Aubergenville  
> Départ à 14h30, parvis de l'Hôtel de ville  
> Adulte : 5€ – Enfant : 2€

### Heure du Conte

Mercredi 11 février

**À Table ! Contes gourmands**

> À la Médiathèque  
> à 10h30 dès 5 ans – Entrée libre

### Spectacle jeune public

Mercredi 18 février à 10h30

« **Contes doudou** »

• par Florence Desnouveaux.  
• Pour les tout-petits dès 18 mois.  
> À la Médiathèque  
> À 10h30 – Entrée libre



### Sortie

Jeudi 19 février

• Le « Club de la Joie de Vivre » organise une sortie au Zénith à Paris pour le spectacle

« **Holiday on ice** »

> Renseignements au 01.30.92.25.98

### Exposition

Du 20 février au 11 mars

« **Voyage au pays des gourmandises** »

• prêtée par la Bibliothèque Départementale des Yvelines.  
> L'exposition se tient à la Médiathèque

### Carnaval

Vendredi 27 février à 14h00

« **Carnaval des végétaux** »

• avec « Le Soufflant des Feuillus ». > Rendez-vous sur le parvis de la Médiathèque à partir de 14h00

### Concert Métal

Samedi 28 février à 20h30

« **Carmina** »

• Les studios de Limay invitent leurs potes d'INHUMATE et BLOCKHEADS pour fêter la sortie de leur CD.

> Salle municipale - rue des Quatre Chemins, à 20h30  
> Entrée : plein tarif 8€  
pré-vente 5€  
tarif réduit 4€



## MARS

### Thé dansant

Dimanche 1<sup>er</sup> mars

• Le « Club de la Joie de Vivre » organise son

« **Thé dansant costumé** »

• en partenariat avec la ville. Groupe « Cocktail Danse » Buvette et beignets de carnaval.  
> Salle municipale à partir de 15h00.  
> Entrée libre.  
> Renseignements au 01.30.92.25.98

### Heure du Conte

Mercredi 4 mars

**Histoires à Rires**

> À la Médiathèque  
> A 10h30, dès 3 ans (entrée libre).



### Spectacle

Vendredi 6 mars à 20h30

• À l'occasion du 11<sup>e</sup> Printemps des Poètes,

**Les Zhumoristiques**

• spectacle de textes d'humour de Michel Monnereau  
> À la Médiathèque – Entrée libre  
> 20h30

### Spectacle jeune public

Mercredi 11 mars à 15h00

« **La ferme des animaux** »

• par la compagnie PIPASOL  
> Salle municipale - rue des Quatre Chemins  
> à 15h00  
> Entrée 5€ et 2€50 par enfant.

### Musique

Vendredi 13 mars à 20h00

« **Chansons d'enfance et d'autrefois** »

• avec le petit chœur de Guise et les musiciens de Mademoiselle de Guise.  
> Salle municipale – rue des Quatre Chemins – Entrée libre  
> à 20h00

### SORTIES NATURE\*

Dimanche 2 février

**Ornithologie**

• avec Denis Choffé. Le héron bicolore et oiseaux d'eau au lac de l'Eclusel Mézières  
> Rendez-vous à 8h30 devant la mairie de Limay

Dimanche 8 février

**La nature en hiver**

• Animation gratuite en partenariat avec la mairie de Limay.  
> Rendez-vous à 9h devant la carrière.

Samedi 14 mars

**La nuit des chouettes et des hiboux.**

• Animation gratuite en partenariat avec la mairie de Limay.  
> Rendez-vous à 19h devant la carrière.

\*Société d'étude des sciences naturelles du Mantois et du Vexin  
10 rue des champarts 78520 – Limay 01.34.77.00.56.



**Mme BOURÉ,**  
1<sup>re</sup> Adjointe au Maire  
*Politique de la Ville,  
Personnel,  
Vie Associative, Sports,  
Coopération décentralisée.*  
Permanence :  
Lundi 14h30 à 17h.  
Sur rendez-vous



**M. ROULOT,**  
2<sup>e</sup> Adjoint au Maire  
*Sécurité, Travaux, Circulation,  
Communication,  
Marchés publics.*  
Permanence :  
Vendredi 9h à 12h.  
Sur rendez-vous



**Mme BOCK,**  
3<sup>e</sup> Adjointe au Maire  
*Action sociale, Handicap,  
Insertion, Seniors.*  
Permanence :  
Mercredi 15h à 17h.  
Sur rendez-vous



**M. NEDJAR,**  
4<sup>e</sup> Adjoint au Maire  
*Eau, Eaux pluviales,  
Valorisation des déchets.*  
Permanence :  
Samedi 10h30 à 12h.  
Sur rendez-vous



**Mme NORMAND,**  
5<sup>e</sup> Adjointe au Maire  
*Culture, Scolaire,  
Transports.*  
Permanence :  
Lundi 9h à 12h.  
Sur rendez-vous



**M. BRAMS,**  
6<sup>e</sup> Adjoint au Maire  
*Commerce, Artisanat,  
Risques industriels  
et naturels,  
Anciens combattants.*  
Permanence :  
Lundi 9h à 12h.  
Sur rendez-vous



**Mme COUTURIER,**  
7<sup>e</sup> Adjointe au Maire  
*Urbanisme, Affaires foncières,  
Logement, Habitat,  
Cadre de vie, Elections.*  
Permanence :  
Lundi 10h à 12h Urbanisme  
14h30 à 17h Logement  
Sur rendez-vous



**M. ROUZIERE,**  
8<sup>e</sup> Adjoint au Maire  
*Petite enfance,  
Enfance,  
Restauration.*  
Permanence :  
Samedi 10h à 12h.  
Sur rendez-vous



**Mme BOYER,**  
9<sup>e</sup> Adjointe au Maire  
*Jeunesse.*  
Permanence :  
Mercredi 10h à 12h.

## Les vœux du maire



Extraits du discours de M. le Maire, lors de la cérémonie des vœux qui s'est tenue au gymnase Guy Môquet le 7 janvier 2009.

Devant les acteurs sociaux et économiques de la ville, et en

présence de M. le sous-Préfet, d'élus de la région, de représentants d'institutions, d'administrations et de services publics, le Maire a tout d'abord souligné que « la meilleure façon de vous remercier et de vous témoigner notre gratitude, était de maintenir cette soirée, et non de vous en priver ! Car vous n'êtes pas les responsables de la crise, ni vous ni les Limayens !

**C**ette traditionnelle cérémonie des vœux institutionnels est pour moi et pour toute l'équipe de la majorité municipale, l'occasion de saluer votre apport à la vie de notre ville. Il y a ce que nous mettons en œuvre, ce que nous faisons chaque jour pour que nos concitoyens aient les meilleurs services, une ville bien entretenue, agréable, bien pourvue sur le plan culturel et sportif, etc. Et il y a vous toutes et vous tous, qui chacune et chacun dans votre domaine respectif, mais complémentaire, contribuez à la vie sociale, associative, commerciale et industrielle de Limay. Merci à vous : commerçants, artisans, chefs et responsables des petites, moyennes et grandes entreprises, et à vous, les dirigeants bénévoles des associations.

« Sans l'impulsion municipale et la politique que nous menons, depuis des années, Limay ne serait pas une ville moderne, dynamique, et attractive ! Mais elle ne le serait pas non plus, sans votre concours, votre implication, votre dévouement et le rôle qui est le vôtre ».

### 2008 a confirmé l'attractivité de Limay

« Ce que je retiens de 2008, c'est qu'elle fut une année qui a confirmé et consolidé l'identité et l'image de notre ville. L'iden-

tité de notre ville, c'est la vie associative qui y est très importante et développée ; c'est le maintien et le développement de nos services ; c'est la confirmation du rôle industriel et notamment du pôle éco-industriel. C'est aussi l'essor de la culture pour le plus grand nombre, avec, il y aura bientôt un an, l'ouverture de notre Médiathèque (qui compte à ce jour 6116 abonnés). C'est également la labellisation de notre école de musique en « Conservatoire à Rayonnement Communal ».

« 2008 marque notre volonté farouche de créer les conditions pour l'emploi et la création de richesses sur notre ville. Nous sommes d'après le dernier recensement, 16 005 habitants. Nous étions 15 799 il y a 10 ans. Côté emploi, sur la ville, entre 2002 et 2008, le nombre d'emplois salariés a progressé de 928, soit 35% dans le secteur privé.

L'identité de notre ville, c'est aussi les résistances, les batailles menées et les actions de soutien et de solidarité. Je pense à la défense de l'école (avec l'ensemble de la communauté éducative, les parents et encore récemment les lycéens). Je pense aux batailles contre le service minimum d'accueil, à nos demandes renouvelées pour des effectifs de Police... et sur ce sujet, là aussi, nous ne céderons pas !



Je pense également, en ces moments difficiles, à la grande soirée de solidarité que nous avons offerte à une délégation palestinienne le 11 octobre 2008. A ce peuple Palestinien qui, retranché contre son gré dans des camps, vit dans la terreur et la misère !

C'est, je le crois une grande fierté pour Limay que de faire partie du camp de la Paix avec notre accord de Coopération avec Shu'fat ! Nous oeuvrons à notre niveau pour que coexistent l'un à côté de l'autre, deux États, Palestinien et Israélien, sur la base des accords d'Oslo. C'est la seule solution pour arrêter les massacres !

**« Nous faisons donc le choix d'une intercommunalité volontaire pour moderniser, dynamiser, mais aussi conserver les spécificités et le cadre de vie de la rive droite ».**

#### « Les réalisations en 2008 »

- Réalisation de l'aire multisports pour les jeunes,
- Ouverture de la médiathèque,
- Mise en chantier d'une nouvelle crèche,
- Bouclage du dossier pour la construction de la future station d'épuration par le SMARD (le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Rive Droite),
- Construction d'une nouvelle classe maternelle au Bois-aux-Moines,
- Création du rond-point en haut de l'avenue Aristide Briand, etc. Nous avons également avancé sur la création de la Communauté de Communes « les coteaux du Vexin français : Fontenay-Saint-Père, Guitrancourt, Issou, Gargenville, Limay. Nous faisons le choix d'une intercommunalité volontaire pour moderniser, dynamiser et conserver les spécificités et le cadre de vie de la rive droite. (voir page 9)

#### Les perspectives et les projets en 2009

« Nous allons, bien entendu, continuer à mettre en œuvre notre programme municipal.

Sans dévoiler les propositions que je ferai lors du débat d'orientations budgétaires, je peux vous indiquer que nous ferons un gros effort sur l'investissement, avec :

**1** l'agrandissement du restaurant Ferdinand Buisson qui pourra recevoir la restauration des employés communaux ainsi que le restaurant du foyer Marie Baudry,

**2** une ou deux grandes tranches de modernisation de l'éclairage public,

**3** des travaux de voirie pour sécuriser davantage nos rues, et je n'oublie pas la construction de la nouvelle crèche, etc. Tout cela pourrait être évalué à plus de 6 millions d'euros, et ce sans augmenter les taux des impôts locaux.

Mais je le confirme, comme le disent l'ensemble des Maires de France, il faut que l'État arrête de ponctionner dans les caisses des communes et qu'il donne les moyens financiers dont ont besoins nos villes et nos villages.

**« Dans la crise financière et économique que nous traversons, les collectivités seraient pourtant un puissant levier pour faire face ».**

« Nous allons lancer une campagne pour exiger du gouvernement qu'il octroie les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services publics. Il faut en effet que ce gouvernement donne aux collectivités des dotations à la hauteur des enjeux !



● *Monsieur le Maire saluant le sous-préfet, M. Hégay*

Les collectivités territoriales représentent 73% des investissements... Or les aides de l'État aux collectivités ne cessent de s'amoindrir. Et le budget 2009 va encore aggraver cette situation. Dans la crise financière et économique que nous traversons, les collectivités seraient pourtant un puissant levier pour y faire face. Mais comme en bien des domaines, le gouvernement prend des mesures qui, au lieu d'être efficaces pour remédier à la récession, l'aggravent.

**« Un score aux élections municipales qui signe la confiance et la reconnaissance du travail réalisé depuis des années ».**

« Enfin je n'oublie pas que l'année 2008 aura été scandée par les élections municipales. La liste que j'ai conduite en mars dernier a obtenu près de 72% des suffrages au premier tour. Ne pas prendre en considération le fait qu'une très grande majorité de Limayens ait approuvé notre gestion, reviendrait à dénigrer ces Limayens qui ont fait preuve de lucidité et de bon sens. Toute tentative de minimiser ce score et cette confiance ne peut qu'être démagogique et malhonnête. Ce score est le résultat d'un travail acharné – depuis des années - au service de notre population pour répondre à ses attentes et à ses besoins.

**« Contre la crise, on ne peut pas sortir de la crise en donnant des milliards à ceux qui ont spéculé et qui nous y ont mis, simplement en leur disant de ne plus recommencer ! »**

« Sur le plan national, 2008 constitue une année plutôt sombre. Sombre et dramatique pour des milliers, voire des millions de salariés et de familles. Face à la crise, qui est venue amplifier la récession économique, le gouvernement n'est manifestement pas à la hauteur. Son plan de relance de l'économie va vite s'avérer insignifiant et contre-productif.

A mon sens, un véritable plan de relance de l'économie devrait comporter des mesures dans au moins trois directions :

**1** Soutenir le tissu industriel. Cela passe par une autre poli-

tique du crédit et d'aides incitatives, la création d'un service public bancaire en faveur des petites et moyennes entreprises, le développement de la recherche et du développement.

**2** Relever les salaires, le SMIC, ainsi que les minima sociaux. Mettre en place une véritable politique sociale en faveur des familles, etc. Bref, redonner du pouvoir d'achat.

**3** Donner aux collectivités locales les moyens dont elles ont besoin.

Sans ces mesures, la politique du gouvernement ne peut qu'accroître les difficultés sociales et économiques et mettre en péril la cohésion sociale.

**« Il est temps de changer, non pas avec les outils d'hier, mais avec des outils nouveaux, à l'aide de mesures nouvelles reposant sur des valeurs d'avenir qui respectent les êtres humains ».**

« On le voit, notre pays se désagrège au fil des mois. Et il est temps que nos concitoyens se ressaisissent pour refuser les restrictions budgétaires dans le domaine social, dans le domaine éducatif et à l'égard des collectivités ! Il est temps que l'humain soit au cœur du développement économique et social et que les richesses cessent d'être pillées, dilapidées.

Il est temps que l'économie soit au service du développement de l'être humain et non plus dans les seules mains des spéculateurs et des potentats de la finance ! Il est temps de changer, non pas avec les outils d'hier, mais avec des outils nouveaux, des mesures nouvelles, reposant sur des valeurs d'avenir qui respectent les êtres humains.

Voilà mon vœu le plus cher ! Que nos concitoyens relèvent la tête, qu'ils sachent que rien n'est jamais figé, désespéré en politique comme en toute chose. En tant qu'élus nous serons à leurs côtés et nous serons également à l'initiative : sur les finances publiques, pour la défense de l'école, laïque et obligatoire, sur le terrain de la sécurité, de l'économie et de la vie sociale.

**Bonne année à toutes et à tous**



● *Monsieur le Maire accueillant Monsieur Millot Stéphane, chef du groupement ouest des pompiers (SDIF 78)*



## BRÈVES

### Disparition

*Madame Catherine Lagarde nous a quittés au mois de décembre 2008. Catherine Lagarde avait été Conseillère municipale au sein de la majorité municipale. Éluë la première fois en 1983, à l'âge de 23 ans, sur la liste de Maurice Quettier, elle effectuera trois mandats, avec une interruption de 6 ans, entre 1989 et 1995. Éluë de Gauche et membre du PCF, Catherine Lagarde était animée par des valeurs de solidarité, d'égalité sociale et par un fort attachement au service public. Nous la regretterons.*

### Elections européennes

*En juin 2009 auront lieu les élections européennes permettant aux citoyens de choisir les députés représentant la France au parlement européen. Ces élections se dérouleront les 4 et 7 juin dans tous les États membres et le 7 juin en France. Qui pourra voter ? Les citoyens français inscrits sur la liste électorale ainsi que les citoyens de l'Union européenne résidant dans un État membre dont ils ne sont pas ressortissants, inscrits sur la liste complémentaires avant le 31 décembre 2008.*

### Privatisation rampante

*La Poste en danger. La transformation de la Poste en société anonyme est un danger réel. Que cette « ouverture » à la concurrence se fasse à l'aide de capitaux publics n'empêchera pas La Poste de finir comme France Télécom et GDF. La modification du statut de La Poste n'est rien d'autre qu'une privatisation progressive. Les Limayens qui se sont battus au sein du Collectif pour la défense de la Poste se disent inquiets et appellent les citoyens à la riposte.*



## Palestine – Gaza

### Paix, Peace, Salam, Shalom



**F**ace aux massacres et aux représailles contre Gaza et sa population, et comme il l'avait fait lors de la cérémonie des vœux le 7 janvier, le Maire, Jacques Saint-Amaux, dans une déclaration à la presse le 14 janvier, a exprimé sa « profonde indignation devant les représailles meurtrières de l'armée israélienne sur la bande de Gaza et sa population ». « Je m'associe pleinement, écrit-il, à la condamnation de ces actes de barbarie qui ont déjà fait plus de 1000 morts et des milliers de blessés, pour la plupart des civils innocents. Il faut d'urgence cesser cette tuerie des populations à Gaza. Bien sûr je condamne les tirs de roquettes du Hamas sur les civils israéliens mais ce gouvernement israélien a pris la responsabilité d'une escalade militaire sur un peuple subissant le blocus, sans eau, sans électricité, en prison à ciel ouvert. Tout un peuple est poussé au désespoir en subissant depuis 60 ans l'in-

justice et l'humiliation.

La seule condition pour assurer la sécurité de l'État d'Israël dans une paix durable est d'accorder enfin au peuple palestinien le droit de vivre libre dans un état viable et indépendant. Les bombardements israéliens doivent cesser immédiatement. Les autorités françaises et européennes doivent l'exiger de l'État d'Israël. Elles doivent également exiger d'Israël la reprise d'un véritable processus de négociations et l'application de toutes les résolutions des Nations-Unies. J'appelle à soutenir toutes les forces de paix palestiniennes et israéliennes qui luttent pour la cohabitation pacifique de deux États au Proche-Orient ainsi que notre soutien total à la juste lutte du peuple palestinien pour la création d'un État sur les frontières de 1967 et pour la reconnaissance du droit au retour des réfugiés palestiniens. C'est la seule solution pour les deux peuples ».



## Rugby féminin

### Le fair-play au féminin

**L**e Comité départemental Olympique et sportif (CDOS) a décerné pour 2008, le diplôme d'honneur du fair-play des Yvelines à l'équipe Juniors à 7 féminine de l'ALJ Rugby. Cette distinction a été remise à l'ALJ Rugby de Limay le 30 janvier 2009 à l'Hôtel de Ville de Versailles lors d'une cérémonie officielle. Le Prix départemental du fair-play récompense les sportifs, les entraîneurs, les éducateurs et les dirigeants sportifs. Protéger le sport contre toute forme de violence et de tricherie, défendre l'éthique sportive et développer la promotion de l'esprit sportif constituent les objectifs que promeut le CDOS. Quant au geste fair-play, c'est un acte excep-

tionnel accompli par une personne ou un groupe de personnes à l'occasion d'un événement sportif. Fair-play, mot anglais, signifie également, qui respecte les règles du jeu et fait preuve d'honnêteté et de sincérité. Bravo à toute l'équipe !





## Attention santé !

# Regards de jeunes sur la santé des jeunes



en fonction de sa sensibilité.

L'une pense par exemple qu'il y a un risque à vouloir devenir top modèle, un autre estime qu'un individu seul « peut être amené à prendre des risques s'il a le sentiment que sa vie n'a pas d'importance ». Pour un autre, certains jeunes n'ont pas « envie de réfléchir aux risques qu'ils prennent, car ils se croient invincibles ». Un des jeunes estime,

**S**e tient actuellement au Centre d'exposition des Réservoirs, une exposition réalisée par des jeunes Limayens. A l'origine du projet, il s'agit de réaliser une exposition sur la santé des jeunes. Et pour ce faire, le mieux était de s'adresser à des jeunes et de leur demander quel regard ils ou elles portaient sur la santé, la leur et celle des jeunes en général...

Avec l'aide d'animateurs du Service Municipal de la Jeunesse et de plusieurs artistes, douze jeunes Limayens et Limayennes ont travaillé dans les ateliers de l'école municipale d'arts plastiques à la création d'œuvres faisant aujourd'hui l'objet d'une exposition.

La santé des jeunes étant un sujet extrêmement important, l'exposition servira à une campagne d'information et de prévention qui sera présentée dans diverses villes d'Ile-de-France.

Avant de représenter ce que l'on pense, il faut l'exprimer, le verbaliser, le mettre en mots... Puis le représenter sous une forme graphique ou photographique, etc. Nos jeunes concepteurs ont donc préalablement planché sur ce thème qu'est la santé des jeunes, et plus particulièrement sur ce que représente la prise de risque, cette mise en danger de soi. Chaque jeune a abordé et décliné cette thématique

lui, que « les gens ont besoin de plaisirs dangereux et de sensations fortes car ils manquent de plaisirs ». Pour un autre encore, la télé est un danger, il le sait, il n'a pas le droit de la regarder mais la regarde pourtant. Plus psychologiques et pour le moins paradoxales sont les réflexions suivantes : « en se faisant du mal, les jeunes cherchent leur direction, leur bonheur. », « tu fumes, pour oublier que t'as mal, mais ça va te faire du mal » ou encore, « un ado prend des risques par besoin de plaisir ». On le voit, les thèmes ne sont pas anodins et portent sur ce qu'il y a de plus précieux et d'essentiel : la santé, sa propre santé, physique, psychologique ou morale. Une santé toujours fragile qui peut

être mise en danger à chaque instant, selon qu'on adopte tel ou tel comportement, et selon la représentation qu'on se fait du monde, de la société, de la vie. En conclusion, l'aboutissement de ce

travail, sérieux, original et obstiné, s'est matérialisé en une exposition à ne manquer, sous aucun prétexte !

**« Regards de jeunes sur la santé des jeunes » jusqu'au 23 février au Centre d'exposition des Réservoirs, 2 rue des Réservoirs, ouvert du mardi au dimanche de 15h à 18h. Vernissage de l'exposition : mardi 3 février 2009 à 18h00.**



## BRÈVES

### Bataille contre la neige et le verglas

Entre le 5 et 9 janvier, les services de la ville ont dû utiliser 50 tonnes de sel et 30 tonnes de sable pour venir à bout de la neige et du verglas sur les routes de Limay. 2 tonnes de sel ont également été mises dans les bacs à sel. Ces points d'apport volontaire sont régulièrement rechargés et prévus pour 600 pavillons. Il n'est donc pas judicieux que des habitants fassent des stocks chez eux, car le sel se partage ! Pour ces intempéries, le salage et le sablage des routes débutent dès 5 heures du matin et ce, jusqu'en fin d'après-midi pour assurer les meilleures conditions possibles de circulation. Les services municipaux ne salent ou ne sablent que les voies de circulation du domaine public et non les trottoirs. En effet, selon la législation, l'entretien des trottoirs est à la charge des riverains. Cependant, les services s'assurent de la bonne accessibilité des entrées des bâtiments publics et des écoles.

### Prud'hommes

Les élections prud'homales se sont déroulées le 3 décembre 2008. Les résultats portant sur le secteur de Mantes-la-Jolie sont les suivants : la CGT arrive en tête avec un score de 42,28% et progresse de 2,73% par rapport à 2002, suivie de la CFDT qui obtient 22,84%. A Limay, la CGT obtient 42,73%. Sur le plan départemental, elle réalise 24,41% et obtient 17 sièges, suivie de la CFDT, avec 23,82% des suffrages et qui obtient 16 sièges. Sur le plan national la CGT réalise 34%. Reste que l'abstention a été de 74,5%. Une abstention préjudiciable pour le monde du travail.

## BRÈVES

### Incinération

La nouvelle législation confère un statut juridique aux cendres des défunts en indiquant que le respect dû au corps humain ne cesse pas avec la mort. Il est désormais interdit de conserver les urnes à domicile. La famille du défunt pourra préférer le cimetière, soit en les inhumant dans une sépulture, soit en les déposant dans une case d'un columbarium, ou bien sceller l'urne sur un monument funéraire. Il est également interdit de disperser les cendres en pleine nature.

### Notre Communauté de Communes

Rejeté une première fois par la préfecture, le projet de création de la Communauté de Communes avec Fontenay-Saint-Père, Guitrancourt, Issou, Gargenville et Limay sera de nouveau déposé et défendu. En l'état actuel des choses, rien ne s'oppose à sa création. C'est le choix de ces collectivités et il doit être respecté. Au cœur de ce projet d'intercommunalité, il y a la volonté de moderniser, de dynamiser mais aussi de conserver les spécificités et le cadre de vie de la rive droite. Il s'agit également de réduire les coûts tout en se fixant des objectifs qui doivent répondre aux besoins des populations : développement économique, gestion des zones industrielles et commerciales, liaisons douces, transports, assainissement, déchets...

### M6 à Limay

D&CO « une semaine pour tout changer » avait choisi, au mois de décembre, d'élire domicile chez une famille Limayenne et d'y planter ses caméras. Le principe de cette émission de M6 : une famille se voit proposer la réfection de sa maison. Le coût est pris en charge par la production et est déterminé selon le poids des objets qu'ils sont prêts à donner à une association (1 kg vaut 100 €). La rénovation est réalisée en 7 jours avec l'aide d'artisans et d'entreprise. L'émission sera diffusée en prime time.



## Orgue

### L'orgue a retrouvé son souffle



L'orgue de l'église Saint-Aubin a réintégré son lieu après des mois passé dans l'Isère, chez M. Decavelle, l'un des derniers réparateurs capable d'exécuter d'importantes réparations sur ce type d'orgue. Construit en 1844 par John Abbey, l'orgue avait vrai-

ment besoin d'une complète restauration. La réalisation du buffet et tout ce qui est propre à la menuiserie a été confiée à un artisan de la ville, M. Girard. Classé à l'inventaire des Monuments historiques, l'orgue sera inauguré au mois de mai 2009, mois des renaissances...



## Classe orchestre

### Musique au salon



Une grande première pour la classe orchestre du collège Albert Thierry ! Le 25 novembre dernier, les élèves ont, sous la direction des professeurs du Conservatoire de Limay, donné un concert à Paris où se tenait le salon des Maires de France.



## Sortie familiale

### A la découverte de la capitale

La sortie familiale organisée par la municipalité dans le cadre de la Parentalité a été un succès. 58 personnes au total ont participé à cette sortie conviviale qui leur a permis de passer un moment agréable dans les rues de Paris. Enfants et parents ont pu flâner au pied de la tour Eiffel et découvrir l'histoire de la capitale grâce à une croisière sur la Seine. Après un goûter offert aux participants, ceux-ci sont allés admirer les illuminations des Champs-Élysées.







### Les Côteaux du Vexin français



**L**ors de la cérémonie des vœux, le Maire a consacré une part importante de son discours à la future Communauté de Communes regroupant Fontenay-Saint-Père, Guitrancourt, Issou, Gargenville et Limay (Gargenville étant la dernière venue).

La Communauté de Communes de la rive droite compterait ainsi 28 268 habitants.

**Rappel des fait :** Il y a plus d'un an, le Préfet, sous le prétexte que notre projet empêchait Gargenville d'entrer dans la Camy, avait rejeté le dossier de création de la Communauté de Communes de la rive droite. « Depuis, a fait remarquer le Maire, « les Gargenvillois ont tranché aux élections municipales en portant à la direction de leur Commune une équipe qui s'est clairement déclarée favorable à cette création. Aujourd'hui, normalement, rien ne s'y oppose !

« Nos cinq communes constituent le trait d'union entre la ville et la campagne, entre le fleuve et le Vexin, le trait d'union entre l'urbain, l'industriel et le Parc Naturel Régional du Vexin. Nous ne voulons voir aucun de ces axes forts ni cette mixité disparaître de nos paysages et de notre vie. Nous pensons que regroupés, nous

sommes les mieux placés pour réaliser ces objectifs.

**« L'aggravation du désengagement de l'État va pousser nos communes à des choix importants dans les toutes prochaines années, soit augmenter considérablement les impôts locaux, soit réduire considérablement les services à la population ».**

« Par cette intercommunalité choisie, nous voulons conserver le caractère de nos villages et de nos villes, tout en les modernisant par la réduction des coûts. C'est pour ces raisons que nous avons choisi la Communauté de Communes avec des compétences fortes et lourdes financièrement : développement économique, gestion des zones industrielles et commerciales, liaisons douces, transports, assainissement, déchets, etc., et des compétences plus souples garantissant une autonomie communale.

De l'avis des communes, c'est un bon projet, un projet d'avenir pour les populations, sans que nous soyons obligés d'abandonner ce qui fait notre originalité ».

Le projet de Communauté de Communes va être incessamment déposé à la Commission départementale de la coopération intercommunale dont l'avis est prépondérant pour la suite...

#### BRÈVES

#### Pour Kévin, jeune Limayen atteint de la myopathie de Duchenne

Le mouvement de solidarité pour Kévin s'est répandu dans plusieurs villes du département et même jusqu'au sein du Conseil général. En effet, le Conseil général organisait le 28 janvier, à l'Hôtel du Département, une réception pour Kévin, réception au cours de laquelle 500 téléphones portables lui ont été remis.

#### Solidarité sans frontière

Il y a plus de 6 mois Sylvie et Frédéric Ramoz-Munoz, les parents de Kévin, ce jeune Limayen atteint de la myopathie de Duchenne se démenaient pour que leur fils réalise son rêve : découvrir l'Australie ! Pour réaliser ce rêve, les parents de Kévin se sont adressés à l'Association «Pour la vie» et ont entrepris une grande campagne de récupération de téléphones portables. Chaque portable recyclé rapporte 3 €, qui sont versés directement à l'Association, et la moitié revient à Kévin. Cette collecte a déjà permis de récupérer plus 2000 mobiles usagés, dont plus d'un millier auprès des Limayens. Dès le début de ce mouvement de solidarité, des jeunes de Limay ont eu à cœur d'aider Kévin et ses parents. Ils ont participé à la campagne d'affichage et fait connaître le « rêve » de Kévin. Pour l'Australie, 8 000 € sont nécessaires. Vos anciens portables sont les bienvenus... dans les boîtes mises dans les services publics à cet effet.

**Pour plus de renseignements :**  
06 36 08 19 63



#### La force de la future Communauté



Guitrancourt



Gargenville



Fontenay-St-Père



Issou

Au fil des ans, les relations intercommunales entre Issou, Guitrancourt, Fontenay-Saint-Père, Limay et Gargenville se sont multipliées nécessitant une organisation plus structurée et plus efficace. La future Communauté de Communes en a les moyens, de par l'homogénéité de ses impôts et taxes, de par son infrastructure routière, ferrée et fluviale, et de par son potentiel économique et commercial de plus de 90 hectares en développement. Elle peut allier développement économique, emploi et protection de la nature et des espaces, partager ses équipements et ses moyens. Elle sera l'un des moteurs économiques de l'ensemble de la région, à côté, et en complémentarité avec les Communautés de Communes des portes de l'Île-de-France, de Vexin-Seine et de la CAMY. Enfin, la création de cette Communauté de Communes « Les Côteaux du Vexin français » rendra plus efficace l'O.I.N., l'Opération d'Intérêt National.



● *Le Conseil national de la Résistance à la Libération (Coll. MRN)*

## « Les Jours heureux »

La Médiathèque consacrera au mois de mars 2009\* une exposition sur le Programme du Conseil National de la Résistance. Il y a 65 ans, en effet, le programme du Conseil national de la Résistance (CNR), destiné à définir la politique de la France au lendemain de sa libération, voyait le jour et était mis en œuvre. Le programme du CNR mènera le pays vers la modernité.

**L**e programme du CNR est à l'origine de nombreuses conquêtes sociales, économiques et démocratiques : la Sécurité sociale, les retraites généralisées, les grands services publics (EDF-GDF, la filière nucléaire, l'aéronautique...), les comités d'entreprises, le droit au travail, le droit à la culture pour tous, la liberté de la presse, etc. Programme qui va faire de la France le pays le plus avancé sur le plan social et culturel... Au sortir de la guerre, le choix fut fait et de reconstruire le pays et de le porter à la pointe du progrès économique et social. Résolument tourné vers la justice sociale, le programme du CNR est consubstantiel aux « trente glorieuses ». En un mot, il a fait la richesse du pays tout en permettant le développement social. Une question vient tout de suite à l'esprit : comment ce fait-il que, ce qui fut possible hier, dans une France dévastée par la guerre, ne puisse l'être aujourd'hui, dans un pays et une Europe qui regorgent de richesses ?

**L'obstination, aujourd'hui, à casser les acquis sociaux sous le fallacieux prétexte de la compétitivité et de la mondialisation, relève d'une politique délibérée et non du principe de réalité. C'est ce qu'a prouvé, en son temps, le programme du CNR.**

Pour les conservateurs et les libéraux de tout poil d'alors, le programme du CNR passait pour une « douce » utopie. Or ce programme va dessiner les contours d'un pacte social inédit sur lequel notre pays va bâtir sa prospérité durant trois décennies. C'est peu dire qu'il a considérablement transformé la société française et fait de la France un pays développé jusqu'à ce que libéralisme l'atrophie !

**Le programme du CNR est à l'origine de la Sécurité sociale, du droit au travail, des retraites et des nationalisations...**

## Un pas important pour le monde du travail et les libertés

**L**e programme du Conseil national de la Résistance fut adopté le 15 mars 1944. Il fut élaboré dans la clandestinité et à la barbe de l'occupant. Dès le 15 mars 1944, il est diffusé clandestinement sous le titre « les Jours heureux ». Il est en effet surprenant qu'ait pu être mis en oeuvre, à partir de 1944, dans un pays ravagé, un programme porteur d'un contenu

progressiste, novateur et centré sur les questions économiques et sociales, ô combien décisives pour le monde du travail et la reconstruction du pays...

Le programme du CNR souhaite mettre en oeuvre un « plan complet de Sécurité sociale », « un droit au travail », assurer la « sécurité de l'emploi », la garantie « du pouvoir d'achat », « une retraite digne de ce nom », et le « droit à la l'instruction ». Il veut instaurer « la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat et des puissances d'argent et des influences étrangères ».

C'est pour toutes ces raisons qu'il convenait de consacrer une exposition au programme du CNR, à ce texte ambitieux qui est à l'origine de nombreuses conquêtes sociales, aujourd'hui remises en cause ou démantelées...

\*Du 16 au 30 mars, exposition à la Médiathèque : « Le Conseil national de la Résistance ». Mercredi 18 mars, à 15h et 16h, sont organisées deux visites commentées de l'exposition.

- C'est sous cette couverture trompeuse que paraît pour la première fois, dans la clandestinité, le programme du Conseil national de la Résistance. Coll. MRN

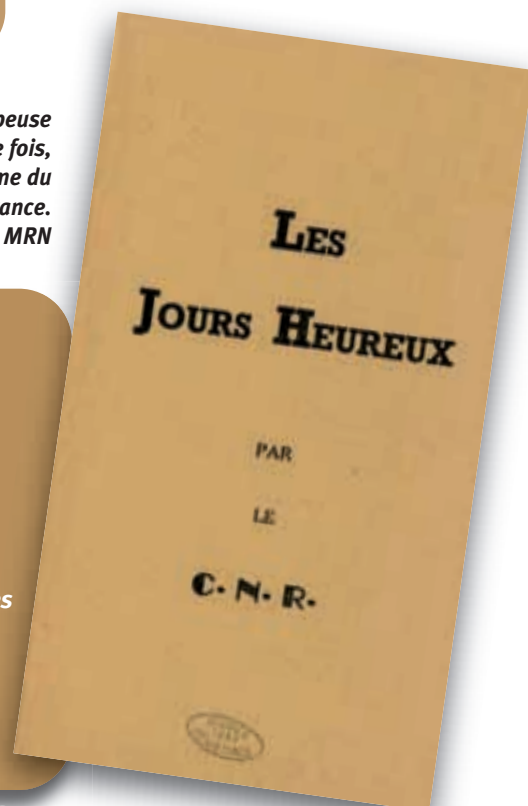
### Un texte qui ne restera pas lettre morte !

*Le programme du CNR entend rétablir les libertés civiles et politiques, dont le suffrage universel. Il réclame un « ordre social plus juste » et proclame l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale « impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie » ainsi que la « participation des travailleurs à la direction de l'économie ». Même si le mot ne s'y trouve pas, il opte pour la nationalisation des « grands moyens de production monopolisés », des sources d'énergie » et des « richesses du sous-sol » ainsi que des assurances et des banques. On retrouvera l'esprit du CNR dans la constitution de 1946 et de 1958.*



### Le programme du CNR est l'aboutissement d'un rapport de forces favorable aux salariés

*Le programme du CNR est en effet l'aboutissement de nombreuses rencontres « secrètes », de discussions tendues, obstinées et d'un rapport de forces favorables au monde du travail. Le CNR, rassemble alors les mouvements de résistance, les syndicats (CGT et CFTC), mais aussi les partis et tendances politiques (Parti communiste, Parti radical, Parti socialiste, Démocrates populaires, Alliance démocratique et Fédération républicaine) en lutte contre le régime de Vichy et l'occupant allemand.*





## Julien Rouzière,

Adjoint au Maire  
à la Petite Enfance,  
l'Enfance et  
à la Restauration

### Quelle est l'offre d'accueil actuellement sur notre ville ?

#### Julien Rouzière :

Il existe sur la ville de Limay trois modes d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans. Un mode d'assistantes maternelles géré par le Conseil général, via la PMI, et qui compte 73 assistantes maternelles ayant une possibilité de garde de 162 enfants (autant que d'agrèments).

Par ailleurs, la ville de Limay propose deux autres structures d'accueil : 98 places en crèche familiale et 20 places en accueil collectif dont 13 en mode crèche et 7 en halte-garderie. Lorsqu'on rapporte cette offre au nombre de naissances par an, on s'aperçoit qu'elle est limitée. A la rentrée 2008, parmi ces 118 places, 41 se sont libérées, et nous avons reçu plus de 140 demandes pour ces mêmes places. Il a donc fallu établir des critères d'attribution pour pouvoir attribuer ces places en toute transparence. Enfin, il est à noter que certains départements, comme le Val-de-Marne disposent de crèches dé-

partementales. Nous n'en avons pas sur les Yvelines !

Malgré ces 280 places au total, force est de constater que la ville enregistre un certain retard dans ce domaine. Mais il faut aussi prendre en compte que la demande s'accroît en fonction du développement économique. Ces dernières années, plus de 900 emplois ont été créés dans les entreprises de Limay. On peut

**Le nombre de naissances depuis 2001 ne cesse d'augmenter pour atteindre, en 2007, 285 naissances à Limay. Et le nombre de congés parentaux est d'environ 230 en moyenne par an.**

penser que ce phénomène positif a accentué ce retard que j'évoquai plus haut. En effet, une famille qui n'a pas de place dans le secteur public fait le calcul entre le coût d'une assistante maternelle du secteur libre (beaucoup plus cher), les coûts pour se rendre au travail et ses ressources. Au final le parent préfère prendre un congé parental pour garder son enfant. Aujourd'hui, les modes d'accueil de

la petite enfance préoccupent beaucoup les jeunes parents. En effet, nos concitoyens veulent pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale. On sait que majoritairement, les deux membres du couple travaillent et que le taux d'activité des femmes de 24 à 49 ans est relativement important. Les parents d'enfants

de moins de 3 ans doivent disposer d'une solution de garde qui réponde à leurs souhaits. Lorsque j'ai pris la délégation en mars 2008, j'avais une connaissance de ce retard. C'est pourquoi il fallait agir vite.

### Quelles sont les mesures immédiates ?

#### J. Rouzière :

Comme je viens de le dire il faut essayer d'augmenter le nombre de places sans pour autant négliger la qualité de l'accueil. Aujourd'hui, on pourrait jouer sur deux niveaux, mais cela a un coût et renvoie aux difficultés budgétaires. Le premier passe par l'embauche d'assistantes maternelles (ville) permettant une augmentation immédiate de l'offre. Il est à noter cependant que la ville a un agrément pour 40 assistantes maternelles mais qu'elle en compte 36 actuellement. Nous sommes en phase de recrutement. Le deuxième niveau porte sur l'accueil collectif. La PMI nous autorise à augmenter de 10% le nombre de places (1 en crèche et 1 en halte-garderie). Sachant qu'une place en crèche est occupée par 1,5 famille et qu'en halte-garderie une place est occupée par 9 familles, cette petite mesure va permettre de satisfaire les demandes de près de 10 familles Limayennes.

Mais j'en suis conscient, il faudra faire plus pour satisfaire l'ensemble des demandes. **C'est à cela que nous répondons avec le projet en cours de construc-**



● Construction de la crèche rue des Hautes Meunières

tion de la crèche de 30 berceaux, rue des Hautes Meunières. Cette nouvelle structure est attendue et comblera un bon nombre de demandes sans pouvoir toutes les contenir.

## Quelles sont les actions à plus longs termes ?

### J. Rouzière :

Les actions se situent à deux niveaux : il faut veiller à la qualité d'accueil que l'on propose aux parents et aux enfants et permettre aux équipes d'assurer celui-ci dans de bonnes conditions.

En ce moment, dans le cadre de la Communauté de Communes, nous réfléchissons à la création d'un Relais Assistantes Maternelles qui permettrait d'apporter un service supplémentaire aux parents ainsi qu'aux assistantes maternelles qui y trouveront des informations précieuses, et les enfants, des ateliers d'éveil. En termes de structures, il faut également voir plus loin : on peut imaginer des crèches différentes, mais adaptées au territoire. Je pense par exemple aux crèches d'entreprises qui pourraient parfaitement s'implanter dans la zone Industrielle ou encore aux mini-crèches. Mais pour être clair, avec la configuration actuelle de la commune, on ne

pourra pas, à plus long terme, faire l'impasse sur la création d'une 3<sup>e</sup> structure petite enfance. En plus d'un accueil qualitatif que nous souhaitons offrir aux familles, nous souhaitons garder une politique tarifaire indexée sur le revenu des parents.

J'ajouterai que le développement de l'offre d'accueil pour les jeunes enfants est un élément important sur le plan économique. Il participe tout bonnement à l'attractivité de la ville.

## Quelle est la politique actuelle de la petite enfance ?

### J. Rouzière :

Aujourd'hui, on entend beaucoup parler de service public de la petite enfance ou encore du droit opposable au mode de garde. Pour ce faire, il sera nécessaire de créer entre 300 000 et 400 000 places en France. Il faut savoir qu'au niveau national, nous sommes à un rythme de 30 000 par an, ce qui est ridiculement bas. Il faut donc que l'État dégage réellement des moyens pour garantir ce droit à la garde d'enfant. Il faut redonner aux CAF une capacité de financement qui incite les collectivités à investir dans le champ de la petite enfance. Or les toutes der-

nières mesures prises par le gouvernement qui ne visent qu'à rehausser les ratios d'encadrement pour les structures et les assistantes maternelles, n'amélioreront pas la situation et ne combleront pas le déficit de crèches dans notre pays. Plus grave encore, le gouvernement veut retirer les enfants de 2 et 3 ans des écoles maternelles. Ces enfants de deux ans seront donc à la charge des collectivités locales, dans des jardins d'éveil avec 1 adulte pour 15 enfants ! On doit s'alarmer de cette mesure qui menace l'école maternelle et qui dégradera la qualité de la prise en charge des tout-petits. Comment des enfants de deux ans, en pleine acquisition de la marche, de la propreté et du langage pourraient-ils se construire avec 1 seul adulte pour 15 enfants ? Comment ce même adulte pourrait-il accomplir à la fois ses fonctions d'animation, d'éducation et de maternage ?

Si cette politique était mise en œuvre, ce serait catastrophique ! En tous les cas, cette orientation résulte d'un choix qui consiste à ne pas « mettre » d'argent dans ce domaine pourtant nécessaire et utile ! La petite enfance devrait être aujourd'hui une priorité nationale dans un contexte démographique croissant, et non pas du rafistolage sans concertation et surtout sans grande considération pour le bien-être des enfants !

## L'attractivité de Limay confirmée par une étude

Réalisée par l'AUDAS, l'Agence d'Urbanisme et de Développement Seine Aval, une étude économique en lien avec l'Opération d'Intérêt National (O.I.N.) Seine Aval, indique que Limay « est un acteur économique incontournable au sein de l'agglomération Mantaise, c'est-à-dire, le pôle économique regroupant Limay et la CAMY. Au sein de ce pôle, 1 établissement du secteur marchand sur 4 ; 1 emploi salarié sur 4 ; 1 zone d'activités économiques sur 4 sont à Limay

**P**lus significativement, « entre 1999 et 2006, poursuit l'enquête, la commune de Limay a vu le nombre de ses salariés exploser de près de 35%. Parallèlement, entre 2004 à 2007 : « le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de manière significative sur la commune, bénéficiant autant aux hommes qu'aux femmes ».

**En terme d'établissements (création et implantation), Limay a connu une progression de 5,8% sur 2 ans, soit davantage que la Seine Aval (3%) et les Yvelines (3,2%).**

Le développement continu de ses zones d'activités a, évidemment, un fort impact sur l'emploi privé. Les chiffres sur le

nombre d'emplois ont par ailleurs été corroborés grâce aux indications fournies par les listes relatives aux élections prud'homales. Celles-ci montraient, en effet, que Limay avait enregistré une progression de 922 emplois salariés dans le secteur privé entre 2002 et 2008.

**« Acteur économique incontournable, Limay regroupe 1 établissement de l'Agglomération sur 8 et même 1 sur 6 pour le secteur de la construction ».**

L'étude de l'AUDAS confirme à sa façon cette progression des emplois salariés qui sont principalement dus à la « sphère productive », c'est-à-dire, essentiellement dus à l'industrie, les services aux entreprises, le transport de



marchandises ou encore le commerce de gros. Cette « sphère productive génère la majorité des emplois de la commune contrairement au reste de l'agglomération Mantaïse » et ce, grâce à « l'offre d'implantation d'entreprises, large et diversifiée proposée par la commune », précise l'étude. Ainsi, les zones d'activités de la ville (y compris celle du Port) regroupent les 2/3 des salariés du territoire.

## 56 créations d'entreprises sur Limay

En 2006, toujours d'après l'étude de l'AUDAS, 56 entreprises ont été créées sur Limay pour un taux de création de 13%. On note que le commerce est également un secteur dynamique avec 1 création d'entreprise sur 5. Création d'entreprises sur Limay en 2006 par secteur d'activité :

Industrie :	4
Commerce :	12
Construction :	11
Services :	29

Le nombre de créations d'entreprises est de loin, bien supérieur au rythme qu'a connu la Seine Aval, et la taille moyenne des établissements industriels sur Limay

est plus importante que sur la CAMY, puisque 28% d'entre eux ont 10 salariés et plus contre 25% pour la Communauté d'Agglomération.

L'AUDAS rappelle fort pertinence que les créations d'entreprises sont en partie liées « à l'existence de structures d'accueil et d'accompagnement ». Autrement dit, l'attractivité d'une ville, comme c'est le cas de Limay, tient à la présence de nombreux services publics, à l'état de l'entretien des voiries, à la tranquillité de la ville, au nombre d'équipements culturels, sportifs, etc., à son cadre de vie - et pour une moindre part à sa faible taxe professionnelle... Bref, Limay affiche une image positive dans bien des domaines, et c'est ce que recherchent les entreprises qui viennent s'y installer.

## Des secteurs réclamant des emplois plus qualifiés

Les emplois salariés peu qualifiés sont largement majoritaires. Dans un tissu économique encore très fortement marqué par l'industrie, plus d'1 salarié sur 2 travaillant sur Limay, appartient aux catégories socioprofessionnelles peu qualifiées, à savoir les ouvriers et les employés. Il faut maintenant tendre à développer des emplois qualifiés. Les secteurs existent : pharmaceutique, recherche bio industrielle, ingénierie, développement durable, etc.

## Les zones d'activités

- La Zone Portuaire de Limay créée en 1976 et qui compte aujourd'hui 21 établissements (867 emplois).
- La Zone dite « les Loins de Boire » qui compte 14 établissements et 110 emplois.
- la Zone Limay-Porcheville, qui compte elle 33 établissements et 350 emplois.
- La Zone commerciale (route de Meulan), 11 établissements et 245 emplois.
- La Zone ou ZAC des Hauts-Reposoirs, créée en 1972, 33 établissements et 630 emplois.

## Limay terminal conteneurs

Inauguré en février 2008, LIMAY TERMINAL affiche un bilan exceptionnel. Le trafic des conteneurs a véritablement commencé le 14 novembre 2007. Du 14 novembre 2007 au 21 décembre 2007, 844 conteneurs, équivalent vingt pieds (EVP) ont transité sur le quai de Limay. De février 2008 à décembre 2008, ce sont 3573 EVP qui ont été manipulés et transportés via la voie fluviale. Le fret transporté ? Des produits et matériaux destinés l'équipement de la maison, des céréales, des produits destinés à la grande distribution, des pièces automobiles, des ferrailles, etc.

Ainsi, avec ce mode de transport fluvio-maritime, moins consommateur d'énergie et plus respectueux de l'environnement, ce sont 4417 conteneurs qui ont transité sur le Port de Limay Terminal depuis son ouverture, ce qui représente au moins 4417 camions en moins sur nos routes !



## Nouvelles entreprises commerciales et industrielles

### ZAC des Hauts Reposoirs



- 1** Profil Vaysse pneus (toute nouvelle entreprise)
- 2** Création d'une pépinière d'entreprises

- 3** Construction d'une seconde pépinière d'entreprises
- 4** Les Halles de Limay se sont agrandies.

- 5** La Société Belbéoc'h Elagage, nouvellement implantée à Limay
- 6** Entreprise de transport et de stockage de camions.

### Port de Limay

#### Nouvelle unité de l'entreprise GDE spécialisée dans le broyage des voitures et métaux.

GDE vient de construire sur la Zone Portuaire un broyeur qui est l'un des plus importants et des plus modernes d'Europe. Carcasses de véhicules et d'électroménager, chutes métalliques des presses industrielles : rien ne lui résistera (à ce broyeur d'une capacité de 45 000 tonnes par mois). Sur ce site sera centralisé le traitement des métaux ferreux, permettant à GDE de baisser le tonnage du site de l'avenue des Grands Vals. Ce nouveau site est également l'occasion pour GDE de diversifier ses activités, avec notamment la collecte du pa-



pier et du carton. L'entreprise qui privilégiera, elle aussi, la voie navigable et la voie ferrée, devrait générer la création de 45 emplois.



#### Construction d'une usine de recyclage de plastiques

La future usine de « France Plastiques Recyclage » recyclera 50 000 tonnes de bouteilles en plastique venues de France et d'Europe. Le gros des bouteilles arrivera par péniche ou caboteur. Après avoir été broyées et réduites en granulés, ces bouteilles donneront vie à de nouveaux emballages. Plus de 70 emplois devraient voir le jour dès la mise en route de cette usine en 2009.

#### Construction en cours de la future usine de biocarburant.

SARP Industries se lance dans la production de biocarburant. Cette unité de production produira du biodiesel à partir des huiles alimentaires usagées et des huiles vierges d'origine végétale. Objectif : produire 60 000 tonnes de biodiesel par an. Le recours au transport fluvial pour l'alimentation et le transport du produit fini sera lui aussi privilégié. Le biodiesel ainsi fabriqué sera utilisé tout d'abord pour les bus de la Connex et pour les camions du réseau Veolia Propreté. Une vingtaine d'emplois devrait être créée.



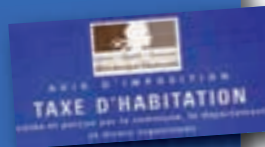


# Quel budget pour la ville ?

Le budget de la ville est actuellement en discussion. C'est la période dite d'élaboration budgétaire. Un Conseil municipal est consacré au débat d'orientations budgétaires à la suite duquel les grandes orientations sont arrêtées. Vient ensuite le vote du budget primitif pour l'année 2009. Il sera à l'ordre du jour le 26 mars prochain.

## Les principales ressources financières de la ville (chiffres 2007)

- Taxe professionnelle : 5 887 838 €
- Taxe d'habitation : 2 035 668 €
- Taxe foncier bâti : 2 134 029 €
- Dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État : 3 762 191 €
- Dotation de Solidarité Urbaine : 384 775 €
- Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) : 354 232 €
- Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle : 909 612 €
- Taxe sur les ordures ménagères\* : 1 090 000 €

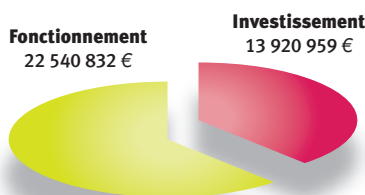


Ressources auxquelles viennent s'ajouter les recettes des services offerts à la population, la taxe sur le foncier non bâti (22 580 €) qui rapporte très peu, la dotation de solidarité de la région Ile-de-France et d'autres dotations. Viennent également s'ajouter à ces recettes diverses subventions qui seront obtenues pour certains investissements et l'emprunt.

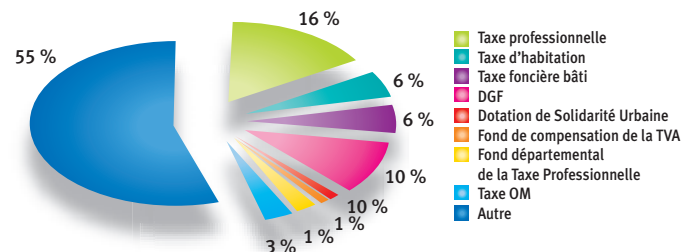
\*La taxe d'enlèvement des ordures ménagères étant indexée sur la valeur locative, et celle-ci ayant été revalorisée par le gouvernement, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera légèrement augmentée. Reste que les taux d'imposition à Limay sont les plus bas parmi les villes de même strate (10 000 à 20 000 habitants).



En 2007, le budget ville s'établissait de façon suivante : 36 461 791 €



- Taxe d'habitation : 9,65 %
- Taxe foncière : 10,82 %
- Taxe foncière non bâti : 44,64 %
- Taxe professionnelle : 15,99 %
- Taxe ordures ménagères : 7,06 %



Pour 2009, les bases d'imposition ont été revalorisées de 1,5 % par le gouvernement lors du vote à l'Assemblée nationale. En revalorisant ces bases sur lesquelles sont calculés les impôts de chaque foyer, les Limayens verront au final leurs impôts augmenter alors que la municipalité laisse les taux inchangés. Le Maire a en effet déjà indiqué que les taux resteront identiques à ceux votés en 2008.

Cette répartition des recettes montre clairement que les dotations de l'État (DGF et DSU) sont largement insuffisantes s'il n'y avait pas les autres dotations, celles du département et de la région et surtout les subventions. Or, le désengagement de l'État concerne l'ensemble des collectivités territoriales, dont les départements et les régions. Moins de dotations pour ces collectivités, c'est aussi, à terme, moins de moyens et donc moins de subventions pour les villes et villages. CQFD !

## Comment s'y prend le gouvernement pour que les communes augmentent les impôts locaux ?

Le gouvernement fait pression sur les communes et les Maires pour qu'ils augmentent les impôts locaux. C'est la conséquence de sa politique dite de réduction de la « dépense publique » qui s'applique au profit des plus aisés. Parallèlement, le gouvernement diminue les dotations aux collectivités et envisage de supprimer la Taxe professionnelle. Pour bien comprendre les enjeux économiques et sociaux il faut partir de la situation budgétaire de notre pays et voir comment est utilisé l'argent public.



**1) Le gouvernement fait des cadeaux aux grandes entreprises.** En 2007, ce sont plus de 30 milliards d'euros d'exonération de charges diverses qui ont été consenties aux entreprises, mais sans véritable contrôle ni garde-fou. Ainsi certaines entreprises peuvent-elles sans complexe aucun, délocaliser leur production et licencier des salariés. En vingt ans, l'État a fait 450 milliards d'euros de cadeaux fiscaux sous le prétexte de défendre l'emploi. Comme le relève la Cour des Comptes, cela n'a pas servi à grand-chose. En 2008, le montant des cadeaux fiscaux risque d'atteindre les 40 milliards d'euros, soit 67% du budget de l'Éducation nationale.

**2) Le gouvernement allège les impôts des plus fortunés et des plus aisés.** Il ne renonce pas au bouclier fiscal mis en place en 2007 et dont tout le monde s'accorde à reconnaître que c'est un désastre, et pour l'économie et pour les finances de l'État. Le coût des allègements et autres réductions d'impôts tant sur les revenus que sur les fortunes par le biais de ISF : l'impôt sur les grandes fortunes, s'élève pour 2008 à 10 milliards d'euros ; de quoi construire 25 000 crèches !

**3) Le gouvernement met à la disposition des banques des dizaines et des dizaines de milliards d'euros.** Banques françaises, on l'a vu, peu rigoureuses sur l'utilisation de l'argent de ses clients, et peu scrupuleuses par ailleurs, puisque toutes ont des filiales installées dans les paradis fiscaux afin que les profits échappent à l'imposition et reviennent à la collectivité.

Ce qui n'empêche pas certaines banques d'annoncer des suppressions d'emplois. En définitive, une fraction des sommes mobilisées pour soutenir les banques face à la crise financière aboutira sur les comptes d'établissements domiciliés dans des paradis fiscaux. Autrement dit, l'aide risque fort de ne pas aller aux petites et moyennes entreprises.

**De ces grands axes politiques mis en œuvre par le gouvernement il en résulte :** beaucoup de deniers publics sont consacrés aux plus aisés et aux grands groupes sans contrepartie ni contrôle,

On l'a vu, le gouvernement se prive délibérément de recettes et dépense les deniers publics sans compter au profit des entreprises ou des banques. De plus, à force de réduire l'impôt, notamment des plus aisés et de consentir moult cadeaux fiscaux, le gouver-

nement se prive de moyens considérables pour les habitants et l'économie du pays. C'est la raison pour laquelle le budget 2009 de l'État, dit « loi de finances » réduit les dotations aux collectivités et donc aux communes comme il réduit les crédits pour le logement social.

C'est aussi pourquoi, dans le même temps, le gouvernement souhaite réduire la « dépense publique » - entendez, supprimer des milliers de fonctionnaires -, multiplier les transferts de charges sur les collectivités territoriales (régions, départements et communes), pour les obliger à augmenter les impôts locaux.

Le gouvernement fait mieux, si l'on peut dire, car même si les communes n'augmentent pas la fiscalité locale, la loi de finances, elle l'augmente. C'est ainsi que pour 2009, le gouvernement a décidé d'augmenter de 1,5% les bases\* sur lesquelles repose le calcul de la taxe d'habitation et du foncier.

Côté dotations, il faut également savoir que, plus les impôts locaux sont élevés, et plus la dotation globale de fonctionnement (DGF) est importante. Ce qui est une aberration abyssale.

\*Le gouvernement a fixé pour 2009 à 1,015 le coefficient d'actualisation des valeurs locatives cadastrales pour les propriétés non bâties (soit +1,5%), à 1,025 pour les pour l'ensemble des autres propriétés bâties (logements, commerces).

Le montant de la taxe d'habitation payé par les contribuables locaux dépend de la valeur locative nette. Le montant de la taxe d'habitation est le produit de la base nette par le taux. Exemple : valeur locative nette, 4500 x 12% (taux de la taxe d'habitation) = 540 €. En augmentant de 1,5% cette valeur locative, soit les bases, on a 548,10 € de taxe d'habitation. Résultat, la municipalité ayant décidé de ne pas recourir à l'augmentation des taux d'imposition, les contribuables verront malgré tout leurs impôts locaux augmenter.

# C'est en dépit du bon sens que le gouvernement prive les collectivités de moyens

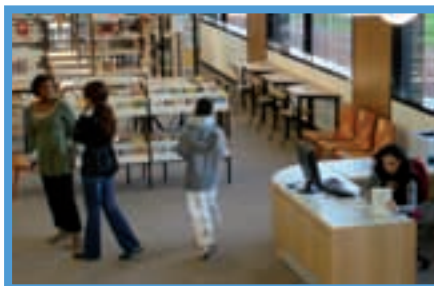
Le désengagement de l'État à l'égard des collectivités et de l'ensemble des services publics ne peut qu'aggraver la situation économique du pays et conduire à une grave récession



● **Donnons les moyens aux services publics !**

**C**omme les cadeaux fiscaux et les exonérations ne semblent pas suffire, le gouvernement envisage de supprimer la Taxe professionnelle. Celle-ci a déjà été réduite à l'occasion de plusieurs réformes et notamment celle de 2007 la plafonnant. Résultat : les entreprises paient moins de Taxe professionnelle mais la différence – la ristourne – n'est pas totalement compensée aux collectivités. Donc manque à gagner. Mais revenons à la suppression de la Taxe professionnelle. Quels sont les arguments qui plaident pour une telle suppression ? D'après le gouvernement, ce serait la compétitivité. Pire encore, la Taxe professionnelle serait responsable des délocalisations. Tout ceci est naturellement faux. En attestent les chiffres parus dans une revue spécialisée, la « Gazette ». On pouvait en effet lire dans un article en date du 9 mai 2005 : « les entreprises ne se contentent pas de faire des comparaisons sur les seuls impôts locaux quand elles doivent choisir leur implantation. Elles regardent tous les coûts (salaires, charges sociales, fiscalité nationale, fiscalité locale, possibilités légales de « travailler » sur les assiettes fiscales, etc.) :

une analyse globale où, il faut le reconnaître, la France est bien classée et, « La Gazette » de préciser : que « le coût moyen pour un employeur d'une heure de travail dans le secteur manufacturier », était en 2005, de 29,9 dollars pour l'Allemagne ; de 25,2 pour la Suède ; de 24,1 pour l'Europe des 15 ; de 22 pour les États-Unis ; de 21,1 pour la France ; de 20,4 pour le Royaume Uni ; de 15 pour



l'Espagne ». La France n'est donc pas mal classée. Autant le dire tout de suite, si pour être compétitif il faut, comme le souhaite le gouvernement et le Medef, ramener nos « coûts » au niveau de la Chine, ou d'autres pays d'Asie, ou de l'Amérique latine, c'est-à-

## Scénario catastrophe

● *Si Limay se voyait supprimer la Taxe professionnelle, il faudrait augmenter de 142% le produit des taxes d'habitation et du foncier bâti pour compenser l'absence de TP. Sans aller jusqu'à-là (142%) on peut aussi imaginer qu'il faille augmenter considérablement le prix des services : restauration scolaire, crèche, garderie, centre de loisirs, etc., ou encore qu'il faille supprimer des services et renoncer aux investissements utiles !*

*Certes, c'est le scénario catastrophe, et pourtant envisageable puisque pour notre président de la République, « tout est possible » ! En attendant, l'année 2009 s'annonce difficile pour l'ensemble de nos concitoyens et les communes, petites ou grandes.*

dire 10, 15, 50 fois moins, ce n'est pas seulement la Taxe professionnelle qu'il faut supprimer mais « revenir au XIX<sup>e</sup> siècle ». N'est-ce pas au fond ce que fait le gouvernement ? Bien que les arguments avancés pour supprimer la Taxe professionnelle soient totalement faux, on peut tout de même affirmer qu'en définitive, le fond de la réforme de la TP consiste à contraindre les communes à augmenter les impôts locaux, autrement dit, à opérer un transfert massif sur la fiscalité locales et donc les ménages pour permettre à l'État de poursuivre ses baisses d'impôts sur le revenu des plus aisés.

## C'est une grave erreur pour l'économie de ne pas donner aux communes les moyens dont elles ont besoin pour faire face à la crise

La situation l'exige : le budget de loi de finances, élaboré au cours de l'été, est en complet décalage avec la réalité économique actuelle. Il y a urgence, pour les collectivités et leur population que l'État revoie ce budget. Les collectivités et notamment les communes ont besoins de ressources nouvelles afin de leur permettent de faire face à l'urgence sociale annoncée et présente. Les dépenses contraintes des collectivités vont continuer à augmenter en raison des transferts non totalement compensés, et, plus généralement, en raison du désengagement de l'État.



**L**es dotations de l'État, dont la DGF (la Dotation de Fonctionnement, la plus importante), versées aux collectivités ne seront pas, une fois de plus, à la hauteur des besoins et des enjeux.

Le niveau des dotations pour 2009 sera en effet bien en deçà de l'inflation réelle et donc des besoins sociaux et des moyens de la relance économique.

Pour de nombreux élus, de tous bords, le niveau des dotations de l'État va aggraver la situation des collectivités qui sont placées en première ligne pour contenir les dégâts de la crise économique.

Par un tour de passe-passe, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que d'intégrer la compensation de la TVA (qui est due aux collectivités sur leurs investissements mais pas intégralement remboursée, 15% (la différence va à l'Europe) au lieu de 19,6%) dans les dotations d'État. Depuis 15 ans, les collectivités perdent plus 1% de pouvoir d'achat par an.

Résultat, ces dotations n'augmenteront au mieux que de 1% alors qu'en réalité, le « panier du maire » indique une inflation de 3,4%. Le gouvernement reste donc, quoi qu'il en dise, arc-bouté sur le dogme de la réduction des dépenses publiques et donc sur la remise en cause des services rendus aux habitants.

A cette situation, s'ajoute l'inflation réelle qui grève toutes les lignes budgétaires des communes. En d'autres termes : tout augmente (l'énergie, les matériaux, les fournitures, les aliments qui entrent dans la

confection des repas scolaires, etc.). Mais aussi le coût des investissements et des travaux...

Les collectivités, c'est 73% de l'investissement public, soit 4 fois plus que l'État. Ce

### Ces Maires contraints d'augmenter les impôts locaux.

*Selon une enquête de l'Association des petites villes de France (APVF) sur les intentions des petites villes en matière de fiscalité locale pour 2009, près de 54% des maires de petites villes (et 31% de l'ensemble des maires de France, petites et grandes villes) ont l'intention d'augmenter le taux de leurs impôts locaux de l'ordre de 2 à 5% tous impôts confondus. Ces petites villes se disent « les plus soumises à la nécessité d'augmenter leurs recettes fiscales pour faire face à l'accroissement de leurs charges, mais aussi à l'évolution défavorable des dotations de l'État aux collectivités. 51% des maires sondés évoquent le désengagement de l'État ainsi que les transferts mal compensés qui pèsent lourdement sur les budgets des petites villes.*

### Les Maires de France en colère contre le gouvernement

*Lors du Congrès des Maires de France qui s'est tenu porte de Versailles à Paris au moins de novembre, la résolution finale adoptée souligne que l'évolution actuelle « serait, pour les communes et intercommunalités une véritable stagnation financière, incompatible avec l'évolution de leurs dépenses. (...) Dans ces conditions, le Congrès appelle solennellement l'attention du Gouvernement et du Parlement sur les graves conséquences d'une évolution (sous-entendu des*

*transferts de charges toujours moins compensés). Elle risque de réduire la capacité des collectivités territoriales à financer les services publics locaux et de les conduire à différer, voire à abandonner, des programmes d'investissement. Le Congrès considère que cette dernière conséquence doit être évitée, à un moment où la récession oblige à rechercher les voies de la croissance, à laquelle les collectivités territoriales contribuent de manière significative.*

sont des dépenses et des investissements utiles. C'est aussi 1 700 000 emplois et elles ont créé plus de 500 000 emplois en dix ans. L'implication des collectivités dans l'investis-

sement permet de maintenir plus de 800 000 emplois dans le secteur privé. C'est une dépense positive pour l'économie et qui répond aux besoins des habitants. Les com-

munes investissent dans des dépenses utiles aux habitants.

Il faut donc maintenir le niveau des dotations aux collectivités, voire le renforcer.

## Les moyens pour les collectivités territoriales existent, à condition d'en avoir la volonté politique et de changer d'orientation !



**1) La part de la dépense publique par rapport au Produit Intérieur Brut est restée la même depuis 20 ans.** La part de la dépense publique est restée la même autour de 50% à 51% du PIB. Ainsi, lorsqu'on parle du budget de l'Éducation nationale ou du budget pour les collectivités territoriales, il faut mettre la dépense en relation avec la richesse réelle créée (valeur ajoutée et plus-value).

**2) Depuis 1988, le PIB, le Produit Intérieur Brut, la richesse créée, est passé de 1 100 milliards d'euros à 1 868 milliards d'euros.**

Dans le même temps, le CAC40 est passé de l'indice 1000 à 6170, soit + 10% par an ! Les dividendes distribués aux actionnaires du CAC 40 ont eux augmenté de 120%. Dans le même temps, le pouvoir d'achat du SMIC n'a augmenté que de 1,5 % par an. Et le pouvoir d'achat du salaire moyen n'a augmenté que de 0,7 % par an.

**3) Si la part de la dépense publique est restée la même autour de 50% à 51% du PIB,** cela signifie que les richesses supplémentaires créées ces vingt dernières années ont été détournées des besoins humains - dans une proportion telle que les marchés financiers ont été littéralement dopés. C'est bien la pression sur les salaires qui a généré et l'inflation boursière et la crise du même nom.

**Pour les seules sociétés non financières, les actifs financiers sont estimés à 4 800 milliards par l'Insee en 2006, soit + 50 % en 4 ans !**

Cela représente :

- 2,7 fois le PIB de la France
- 4,2 fois la dette de la France
- 18 fois le budget de l'État
- 27 fois le budget des collectivités ils sont localisés. Les taxer, c'est possible !



**Il est donc possible de prendre l'argent où il est et notamment :**

- Prélever 0,5 % sur les actifs financiers, soit (sur l'exemple des 4 800 milliards), 24 milliards d'euros, l'équivalent de près de 400 euros par habitant, **soit pour Limay, 6,4 millions d'euros,**
- Imposer les plus fortunés, qui bien souvent échappent ou ne paient quasiment pas d'impôt ; faire la chasse aux paradis fiscaux et à la fraude fiscale,
- Augmenter les dotations aux collectivités en les répartissant plus justement entre elles.

## La pétition, à retourner à la mairie

**Au moment où la situation économique et sociale s'aggrave, le gouvernement réduit les moyens financiers aux collectivités (baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement) ; transferts de charges non compensés ; taxe professionnelle non totalement compensée aux communes, etc.**

- L'État a su trouver des milliards d'euros pour les banques qui doivent soutenir les entreprises.
- L'État fait des cadeaux fiscaux à des familles aisées (les 500 plus grandes fortunes de France totalisent 280 milliards d'euros).
- L'État poursuit sa politique néfaste avec son « bouclier fiscal » improductif et immoral. En taxant les actifs financiers, cela rapporterait 400 € par habitant.
- Les collectivités qui réalisent 73% des investissements constituent le plus sûr moyen pour soutenir l'économie et sortir de la récession économique et sociale actuelle.

- Les investissements des collectivités répondent eux à des besoins sociaux, humains, environnementaux : écoles, crèches, gymnases, entretien des routes, etc.
- Les collectivités offrent également de nombreux services aux populations qui sont les garants de la cohésion sociale.
- Les moyens financiers existent et doivent aller en priorité aux collectivités, aux communes, c'est-à-dire, là où vivent, les familles, les enfants, les jeunes, les personnes âgées.
- Les communes ont besoins de moyens financiers.
- L'État doit assumer sa responsabilité à l'égard des collectivités territoriales.

***Je soutiens la pétition pour demander que L'État cesse de se désengager des collectivités territoriales et pour qu'elles obtiennent des moyens financiers à la hauteur des besoins et des enjeux.***

Nom

Adresse

signature

## Les médaillés du travail honorés

Judi 4 décembre 2008 se déroulait à la salle municipale la traditionnelle cérémonie de remises des diplômes d'honneur du travail à laquelle 108 médaillés avaient été conviés :  
9, pour 40 années de travail (médaillon grand or),  
38 pour la médaille d'or (35 ans),  
30 pour la médaille vermeil (30 ans) et 20 pour la médaille d'argent (20 ans de travail).



**E**ntouré d'élus de la majorité, M. le Maire a au nom de la municipalité chaleureusement félicité les Limayennes et les Limayens médaillés. En préambule à son discours, et devant plus de 200 personnes, le Maire a souligné que cette cérémonie était avant tout un hommage qui leur était rendu, une reconnaissance pour leur années de travail, remplies d'efforts et parfois de sacrifices consentis ou non. « Soyez donc fiers de votre parcours professionnel, a-t-il lancé, fiers du métier que vous exercez, du rôle que vous jouez dans notre société en tant que producteurs et créateurs de richesses ».

« La première des reconnaissances sociales pour les années de travail, ces an-

nées de vie que nous donnons à l'entreprise et à la société, doit être la rémunération, le respect des droits dans l'entreprise ».

« Le travail est créateur de richesses. Il devrait être source d'épanouissement et garantir au salarié de quoi vivre dignement, malheureusement, ce n'est pas toujours le cas, loin s'en faut. L'emploi est au cœur de nos sociétés. Il en est le moteur. Il la façonne et nous façonne. L'emploi, le travail est un bien en soi. Profondément ancré dans la nature humaine, c'est par le travail que l'homme s'est humanisé. Aujourd'hui encore, il est sans doute le seul moyen pour chacun d'entre nous – qui sommes encore en activité – de faire valoir et de faire recon-





naître nos qualités et nos compétences. Il nous permet dans les meilleurs des cas de nous réaliser. Mais ce que nous aimons par-dessus tout, c'est être reconnu, avoir le sentiment d'une reconnaissance sociale. Là non plus ce n'est pas toujours le cas (...)

**« Je crois que l'homme privé de travail souffre incommensurablement plus. »**

« Votre travail est créateur de richesses », devait ajouter le Maire. « C'est d'ailleurs la seule activité qui soit créatrice de richesses et qui une fois comptabilisée s'appelle le Produit Intérieur Brut (PIB) de la nation. Ce n'est pas la spéculation qui est productrice de richesses. C'est votre travail et son utilité, votre savoir-faire et l'intelligence de chacune et de chacun dans son activité. Disant que le travail c'est ce qui nous permet d'exister et de construire notre existence, je n'oublie pas ceux qui en sont privés, et je crois que l'homme privé de travail souffre incommensurablement plus. Ainsi d'un côté, il y a celles et ceux qui ont un emploi et qui connaissent la compétitivité de plus en plus intense, le stress, la fatigue, etc. Bref, des conditions de travail dégradées. De l'autre côté, il y le chômage qui prive tant de femmes et d'hommes du travail, au point que certains sombrent dans la misère. Une telle situation sociale laisse à pen-

ser que quelque chose ne tourne pas rond dans notre société pourtant riche. Rien de tout cela n'est une fatalité qui serait due à la mondialisation de l'économie. Non, je n'en crois rien. C'est le résultat d'une politique ».

**« Les salariés dans notre pays produisent davantage de richesses que bien d'autres et ils travaillent plus en moyenne. »**

Le Maire a ensuite balayé quelques idées reçues :

« Selon les chiffres du Bureau des statistiques du travail, un salarié en France qui occupe un emploi avait produit 71 900 dollars de richesses en moyenne au cours de l'année 2006, alors qu'un travailleur anglais avait produit 64 100 dollars, un Allemand, 59 100, et un japonais

56 300 dollars.

Les salariés dans notre pays produisent davantage que bien d'autres. Et même en matière de temps de travail, si Nicolas Sarkozy ne se contentait pas de répéter les poncifs que lui soufflent ses amis chefs d'entreprise, il saurait que les salariés ne sont pas, et de très loin, ceux qui travaillent le moins en Europe. Ils ne sont pas des paresseux ! Les chiffres sont là et le prouvent. La vérité c'est que les salariés en France travaillent 38 heures hebdomadaires en moyenne, plus qu'en Suède, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, etc.

La tentation de ceux qui nous dirigent est de faire des salariés des individus qui ne réfléchissent pas, ne se plaignent pas, ne contestent pas. Nos gouvernants ne rêvent que de salariés soumis, exploitables à merci et ne réclamant pas leur dû ! »

## Le travail du dimanche et la retraite à 70 ans, au nom de la liberté, sont des impostures !

**Le travail du dimanche :** Selon les simulations réalisées par le Crédoc, (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) la libéralisation du travail le dimanche favoriserait effectivement les super et hypermarchés, mais au détriment des autres commerces. Les petites surfaces alimentaires, qui emploient plus de personnel au mètre carré que les hypers, devraient donc perdre des clients. Du coup, le Crédoc estime que l'ouverture des magasins le dimanche entraînerait au final des suppressions d'emplois : 6 800 si 40 % des hypermarchés décident d'ouvrir le dimanche, et 16 200 suppressions d'emplois s'ils ouvrent tous.

**Les heures supplémentaires :** La politique d'incitation aux heures supplémentaires ne peut avoir un intérêt que dans une période de plein-emploi. En période de sous-emploi, comme aujourd'hui, l'effet négatif sur le chômage est évident. Les chiffres sont là et le chômage remonte depuis le mois d'août, c'est-à-dire, avant la crise financière.

**La retraite à 70 ans :** L'âge limite de départ à la retraite à 70 ans au nom de la liberté ! L'argument de la liberté de choix n'est contesté par personne ; encore faut-il que les conditions très concrètes en soient créées. La plus évidente touche à l'emploi. Aujourd'hui deux salariés sur trois sont à 57 ans évincés des effectifs des entreprises (...) Comme les pensions et les retraites sont de plus en plus maigres, pour s'assurer un revenu suffisant, de plus en plus de salariés vont se trouver contraints de chercher à prolonger leur activité professionnelle, voire à cumuler retraite et emploi. Pendant ce temps des milliards d'euros sont accaparés, pris sur le dos des salariés et gâchés à la bourse (...)

## « Le gouffre entre les profits, les richesses produites et la part qui revient aux salaires, n'a jamais été aussi important. Jamais le travail n'a été aussi peu rémunéré »

« Voilà l'une des raisons de la crise financière d'aujourd'hui avant celle de demain si rien ne change ! » Et le Maire de conclure par cette interrogation : « L'économie est-elle faite pour les hommes ou pour faire fonctionner les rouages d'un système qui ne profite qu'à quelques-uns ? ».

## Balcons fleuris et décorations de Noël



le 4 décembre dernier avaient lieu les remises des récompenses des concours des maisons fleuries et des décorations de Noël.

### Palmarès du concours des maisons fleuries année 2008

#### Catégorie I : Balcons visibles de la rue

- 1<sup>er</sup> prix : M. et Mme POISSON • 11 rue des Coutures,  
2<sup>e</sup> prix : Mme Sylvie REMY • 39 bis rue de Paris,  
3<sup>e</sup> prix : Mme Sandra LEMOINE • 2 rue Georges Clemenceau,

#### Catégorie II : Jardins visibles de la rue

- 1<sup>er</sup> prix : Mme Marie-Céline PALLIER • 5 bis rue des Croms,  
2<sup>e</sup> prix : M. Alfred GRAVIER • 31 rue des Regards,  
3<sup>e</sup> prix : M. Patrice GUERIN • 28 rue Gracchus Babeuf,  
4<sup>e</sup> prix : Mme Jackie LIENHARD • 1 impasse Faraday,  
5<sup>e</sup> prix : Mme Chrystel GOURDEAU • 1 allée des Rouges Gorges,  
6<sup>e</sup> prix ex-aequo : Mme Béatrice LOUAKEB • 10 impasse Faraday,  
Mme Claudette DAUMAS • 9 bis rue des Réservoirs,  
7<sup>e</sup> prix ex-aequo : M. Auguste BIANCAT • 33 avenue du Pdt Wilson,  
M. DE WILDE • 25 rue Camille Desmoulins,  
8<sup>e</sup> prix : M. Aurélien OSCAR • 23 rue Camille Desmoulins,  
9<sup>e</sup> prix : Mme Martine GUILLON • 5 allée des Croms,

#### Puis viennent :

- M. Patrick GRENIER • 8 avenue de la Source,  
M. Daniel LASSE • 58 avenue du Pdt Wilson,  
Mme Germaine RICHARD • 71 sente des Champarts,  
Mme Françoise PAUTRAT • 2 rue du Clos des prés,  
M. Jean-Pierre COFFINEAU • 16 rue Anatole France,  
Mme THOUMAZAY • 92 rue des Hauts de Limay,  
M. et Mme Robert TOUTYRAIS • 1 rue des Cytises,  
M. Georges PAGNIER • 7 rue du Colonel Fabien,  
M. Michel BEAUCHAMP • 18 rue des Hauts de Limay,

#### Catégorie IV : Façades et jardins visibles de la rue

- 1<sup>er</sup> prix : Mme LHOMMEAU • 1 rue de la Chasse,

#### Prix « Coup de cœur » :

- M. et Mme ANDRIAMAMPIONONA • 25 rue Gracchus Babeuf.

### Palmarès du concours des décors de Noël année 2007

#### Maisons

- 1<sup>er</sup> prix : M. HENDRICKS Adrien • 2 impasse des Forsythias,  
ex-aequo : M. FITOUSSI Charles • 5 rue du Moulin à Vent,

2<sup>e</sup> prix : M. MEULEMAN Claude • 56 avenue de la Paix,

3<sup>e</sup> prix : M. CARPENTIER Philippe • 11 rue du Haut Verger,  
ex-aequo : M. DE WILDE Thierry • 25 rue Camille Desmoulins,

4<sup>e</sup> prix : M. et Mme CLAYES Philippe • 32 rue Jean-Paul Marat,

5<sup>e</sup> prix : M. OSCAR Aurélien • 23 rue Camille Desmoulins,

6<sup>e</sup> prix : M. PUCA Dominique • 11 allée des Chartreux,

7<sup>e</sup> prix : Mme CAMU Martine • 9 rue Abel Plisson,

8<sup>e</sup> prix : M. AUDOUX Jean-Claude • 23 rue des Hauts Célestins,

#### Puis viennent :

- M. TOUTYRAIS Robert • 1 rue des Cytises,  
M. et Mme GLORIEUX Marcel • 1 rue du Clos des Prés,  
M. GUERIN Gilles • 5 rue Jean-Paul Marat,  
Mme HERVIO Nicole • 11 rue Abel Plisson,

M. et Mme BERTHET Stéphane • 4 rue de la Chaponnerie,

#### Façades immeubles

1<sup>er</sup> prix : Mme REMY Sylvie •

39 bis rue de Paris,

2<sup>e</sup> prix : M. BAUDRIER Gilles •

9 rue du 11 novembre,

3<sup>e</sup> prix : Mme BOURGUIGNAT Isabelle •

10 rue Jean Zay,

4<sup>e</sup> prix : M. PROD'HOMME Gérard •

6 allée Volta,

#### Regroupement de rue

1<sup>er</sup> prix : Mme GUERIN Martine •

28 rue Gracchus Babeuf,

2<sup>e</sup> prix : Mme LIGET Véronique •

29 rue Gracchus Babeuf,

3<sup>e</sup> prix : M. et Mme LEPAGE Jean-François •

34 rue Gracchus Babeuf,

ex-aequo : Mme IGOUF Valérie •

20 rue Gracchus Babeuf,

4<sup>e</sup> prix : Mme ANDRIAMAMPIONONA •

25 rue Gracchus Babeuf,

5<sup>e</sup> prix : M. LEPVRIER • 31 rue Gracchus

Babeuf,

6<sup>e</sup> prix : M. et Mme CAHU Alain •

27 rue Gracchus Babeuf,

#### Encouragements

Pour toute l'allée des Fauvettes :

- M. MACHADO Antonio – N°1,
- M. PENICHOST Frédéric – N°2,
- M. BOULANT Emmanuel – N°4,
- M. et Mme VERIN Franck – N°5,
- Mme MENDES Alexia – N°6,
- Mme PEREIRA Chrystelle – N°7,

#### Compliments

GRUPE SCOLAIRE Henri Wallon • rue du Colonel Fabien,

#### Coups de cœur

- M. BOUCHET Daniel • 29 rue Abel Plisson,
- M. HORAIN René • 7 allée des Charmes,
- M. LECORNE Arnaud • 10 rue de la Fontaine,
- La Gendarmerie de Limay • 14 avenue de la Paix





## Quand ont été construits les logements ?

### Mandat de M. Mouret (1971-1977)

#### > Rénovations du Centre ville (1971-1977)

Il aura fallu 10 ans pour mener cette rénovation à son terme :

- 20 janvier 1972 : première réunion d'information avec tous les habitants du quartier.
- 22 mars 1972 : le Conseil municipal confie une étude à la SEMEASO.
- 6 avril 1972 : le Conseil municipal approuve la signature d'un contrat avec la SEMEASO.
- Du 22 février au 19 mars 1975 : enquête publique et parcellaire.
- Dernier trimestre 1976 : tout fut démoli
- Janvier 1977 : première tranche de la rénovation dénommée « la Promenade »

68 logements ont été construits (5 studios ; 28 F2 ; 18 F3 ; et 17 F4).

#### > 260 appartements HLM au lieu dit « les Basses Meunières ».

12 bâtiments (3 de six étages avec ascenseurs, 9 F3 et F4 sans ascenseurs)



Il y aura 11 F1, 34 F2, 122 F3, 78 F4, et 15 F5.

#### > Édification de 28 pavillons en accession à la propriété, rue Ampère (permis accordé le 18 mars 1975).



#### > Ensemble immobilier en accession à la propriété dénommée « Résidence Beau Rivage »

à l'angle de la rue des Coutures et de la rue des Fosses et dû à l'initiative privée (11 F1 ; 2 F2 ; 10 F3 ; 14 F4).



Ainsi au cours du mandat de M. MOURET, 390 logements ont été construits. Si l'on ajoute 184 permis de construire individuels pour des pavillons, cela fait 574 logements construits au cours de ce mandat.

### Mandat de M. Quettier (1977-1983)



> Fin de la rénovation du Centre ville  
63 logements HLM par « l'Habitat Communautaire » et 1200 m<sup>2</sup> de commerces.

> Construction de 80 logements à la « Résidence Wilson »  
au 129 bd Wilson : 80 logements (18 F2 ; 28 F3 ; 27 F4 et 7 F5).

> Résidence des « Grands Prés », rue des Coutures  
75 appartements (2 F1 ; 15 F2 ; 21 F3 ; 19 F4 ; 17 F5 ; ET 1 F6).

> 38 logements HLM de « la Résidence des Champarts »  
3 bâtiments R+4 avec une supérette : 1 F1 ; 10 F2 ; 10 F3 ; 17 F4 avec 57 places de parking

> Construction d'un nouveau quartier de 134 pavillons au carrefour de la route de Magny et de la route de Follainville

Ainsi au cours de ce mandat ont été construits

• 319 appartements en locatif ou en accession

• 139 pavillons individuels en accession. Ainsi cela fait 518 logements nouveaux et la ville de Limay compte 10139 habitants en mars 1983.

## A suivre...

**Maurice Quettier**, Maire honoraire  
Adjoint au Maire, de 1965 à 1977  
Maire de Limay, de 1977 à 1995

## BRÈVES

### Un salon dans lequel il fait bon déambuler



Confirmant d'année en année son attrait et son rayonnement intra et extra-muros, plus d'un millier de passionnés et de badauds se sont pressés à la 13<sup>e</sup> édition du Salon du Disque et de la BD qui se déroulait le 30 novembre dernier au gymnase Guy Môquet. Le Salon du Disque et de la BD est une manifestation organisée par l'Association Big Band Vexinée, en partenariat avec la municipalité de Limay.

### Noces d'or



Monsieur et Madame Terrier ont célébré leurs 50 années de vie commune, leurs noces d'or le 6 décembre dernier en mairie de Limay. C'est fort chaleureusement entourés de leurs cinq enfants (cinq garçons), et des membres de leur famille que Jacques et Lucette Terrier se sont mutuellement repris pour époux et épouse devant Monsieur le Maire. Jacques et Lucette se sont rencontrés à Paris en 1955, et c'est en 1958 qu'ils se sont mariés en mairie de Colombes, dans les Hauts-de-Seine.



## Centre d'initiation sportive

### En haut du mur

21

enfants de 6 à 12 ans ont participé à un stage d'escalade de trois jours, organisé par le Centre d'Initiation Sportive (C.I.S.) pendant les vacances de Noël. Ils ont appris à s'équiper, à grimper et à s'assurer en toute sécurité. Pour arriver en haut du mur, les enfants ont dû dépasser leurs appréhensions.

Sous l'égide du Service des Sports, le C.I.S., propose aux enfants de 4 à 12 ans la découverte et l'initiation à différentes activités physiques : sports collectifs et individuels, athlétisme, activités physiques et artistiques, activités de pleine nature, activités raquette, activités gymniques et d'expression dans la période scolaire et durant les congés scolaires.



## École

### Nouvelle classe à l'école du Bois-aux-Moines

La classe maternelle supplémentaire construite à l'école du Bois-aux-Moines vient d'ouvrir ses portes. 25 bambins occupent désormais, depuis le 5 janvier, cette nouvelle classe souhaitée et réalisée par la municipalité pour améliorer les conditions d'accueil. La classe élémentaire que ces élèves de maternelle occupaient auparavant, mais avec du mobilier adapté, servira à la création d'une bibliothèque.



## Jeux olympiques

### Un champion qui fait rêver



**S**amuel Coco-Viloin était le 12 décembre 2008 l'invité de la municipalité qui souhaitait honorer ce jeune Limayen pour sa participation aux Jeux Olympiques de Pékin. Détenteur de nombreux records dans sa discipline de prédilection, le 110 m haies, Samuel Coco-Viloin était ce soir-là entouré de son frère Sylvio, de son père, de son entraîneur, Olivier Vallaëys, et de son sponsor local (l'entreprise GDE). Après quelques

mots d'encouragement et de remerciement du Maire, Samuel Coco-Viloin a tenu lui aussi à remercier la municipalité pour son soutien et a offert à Monsieur le Maire le maillot national qu'il portait lors de sa course en demi-finale à Pékin, course à l'issue de laquelle il s'est classé 15<sup>e</sup> mondial ! Samuel a aujourd'hui, pour ligne d'horizon, les Jeux Olympiques de Londres de 2012 !

## Écoles

### Noël des écoles

**F**in décembre, la municipalité offre traditionnellement à tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires, des spectacles de Noël de qualité. En fonction de l'importance des troupes théâtrales et des Compagnies, les spectacles se déroulaient soit salle municipale, soit dans les établissements scolaires.



## BRÈVES

### Dessins de vacances



*Durant les vacances de la Toussaint, une quinzaine de jeunes ont choisi de participer à un atelier-stage BD, animé par Thierry Olivier, un jeune dessinateur professionnel et auteur de plusieurs recueils de BD. Ce stage était gratuit et s'est déroulé à la Médiathèque. Une façon très enrichissante de remplir quelques jours de congés !*

### Colis de fête de fin d'année



209 pour des couples et 458 individuels, soit 667 au total, c'est le nombre de colis de fêtes de fin d'année 2008 qui ont été offerts par la municipalité aux personnes âgées de 70 ans et plus. Le traditionnel colis de fin d'année comprenait plusieurs produits du terroir permettant aux bénéficiaires de faire un repas complet et de qualité.

## BRÈVES

### Le nouvel an du Comité des fêtes



Le Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes n'a pas fait le plein. 113 personnes, dont une cinquantaine de Limayens seulement avaient fait le choix de se retrouver dans la salle municipale pour fêter la nouvelle année. À 96 euros la soirée, cela a pu dissuader quelque peu. La soirée s'est néanmoins déroulée dans la joie et la bonne humeur, à la grande satisfaction de son Président.

### Marché de Noël



Le marché de Noël de Limay organisé par le Comité de Fêtes a rencontré un réel succès. Beaucoup de Limayens en effet s'y sont rendus pour faire leurs emplettes, découvrir des produits originaux, à déguster ou à offrir.



## Tableaux numériques

### De plus en plus de TIC à l'école



Encore 3 nouveaux tableaux numériques viennent d'être installés dans des classes pendant les vacances de fin d'année, un à l'école Jules Ferry, un à l'école du Bois-aux-Moines et un à l'école Henri Wallon. Ce qui porte à 7 le nombre de tableaux numériques sur la Ville. La municipalité, en partenariat avec le Conseil général, finance pour partie ces équipements et leur installation. L'introduction dans nos écoles de tableaux numériques reste conditionnée au souhait des enseignants de mettre en place cette technologie ou non. Celles et ceux qui font ce choix reçoivent ensuite une formation afin de pouvoir uti-

liser au maximum de ses possibilités cet outil pédagogique et novateur issu des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).



## Crèche

### Noël de la crèche

C'était vendredi 12 décembre, salle municipale. La fête de Noël de la crèche battait son plein. L'ambiance était joyeuse et très chaleureuse. Au programme, spectacle pour les enfants, friandises et des gâteaux, spécialement confectionnés par les parents.



## Limay touché par la crise de l'industrie automobile !

**E**n France près de 10 % de la population active travaille dans la filière de l'industrie automobile. Dans le département, si l'on tient compte de la population des ménages de l'ensemble des salariés, cela représente 80000 personnes dont 2190 à Limay. Des familles entières subissent de plein fouet les conséquences des choix réalisés par les actionnaires et soutenus par la droite.

Les élus du groupe communistes et société civile de Limay sont concrètement engagés dans la construction d'une riposte unitaire pour imposer d'autres choix.

Depuis plusieurs mois, les effets d'effondrement du pouvoir d'achat et des politiques de réduction du coût du travail avaient amené les constructeurs à annoncer des plans drastiques de réduction d'effectifs.

Nicolas Sarkozy tente, par des mesures qui ne visent qu'à soutenir le taux de rentabilité exigé par les actionnaires, de reconforter une industrie fragilisée par la crise financière.

Alors que l'on s'apprête à supprimer des milliers d'emplois chez Renault, le groupe versera pour la seule année 2008 près de 800 millions d'euros à ses actionnaires. Logiques industrielles et financières marchent main dans la main depuis longtemps.

La CGT de Renault-Flins, dans un courrier adressé aux communes, a dévoilé que le PDG touche en salaire 1000 fois plus qu'un salarié, quelle honte !

L'industrie automobile est face à des choix lourds liés aux modes de transport du XXI<sup>e</sup> siècle. La voiture doit prendre en compte les enjeux de développement durable. Même si les motorisations traditionnelles ont encore de longues années devant elles, les nouvelles technologies constituent de formidables enjeux en matière de recherche, de filières industrielles et donc d'emplois.

Nous pensons que notre vallée dispose d'atouts pour devenir un pôle de développement économique avant-gardiste pour promouvoir la voiture de demain.

La relance de l'industrie automobile passe aussi par la mise en œuvre d'une politique sociale visant à stimuler la demande par l'augmentation du pouvoir d'achat !

Nous demandons la mise en place d'un dispositif renouvelé encourageant le remplacement des voitures les plus anciennes par l'accès à des crédits à taux faibles.

Comment, en effet, changer sa voiture quand on n'a même pas les moyens de nourrir sa famille ? Pour que ces mesures soient prises en compte nous avons besoin de l'engagement massif du plus grand nombre. Nous comptons sur vous !

Le groupe Communiste et Société Civile :  
Dominique BOURE, Eric ROULOT,  
Jacques SAINT-AMAUX, Djamel NEDJAR,  
Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER  
Julien ROUZIERE, Sophie BOYER,  
Simone REPECAUD, Eric ROSE,  
Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'HOMME,  
Michaël BOUTRY, Carlos MEDEIRA,  
Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC,  
François MAILLARD, Servane SAINT-AMAUX,  
Bekkai YAJJOU, Micheline CIZNIAR,  
Habiba MUZARD, Jean Marc RUBANY

## Accompagner les plus pauvres

**L**a réalité est là, et risque de se faire de plus en plus visible : les pauvres existent toujours, en ce siècle, et, après les choix calamiteux de ce gouvernement, la crise va continuer à augmenter le nombre !

Beaucoup ont un emploi, l'un de ces nouveaux emplois, aidés ou non, précaires, à temps partiel, qui ne permettent pas de vivre dignement.

Mais on rencontre aussi des personnes qui ont un emploi à temps complet, de bon niveau, et qui ne peuvent plus faire face à leurs engagements.

Quelles solutions ?

L'aide sociale légale revient pour l'essentiel au Conseil Général, relayé localement par les assistants sociaux et les CCAS, qui accordent aussi d'autres aides, sur rapport de demande des Secteurs d'Action Sociale (anciennement : espace territorial). Le CCAS a pour vocation d'appliquer, sur le plan social, la politique de la municipalité.

Il peut instruire des dossiers de demande de RMI, de logement, aider, accompagner dans diverses démarches.

Mais il ne peut pallier les difficultés croissantes de la population, si la politique au niveau de l'Etat continue dans le même sens : baisse du pouvoir d'achat, refus d'augmentation notable des petites retraites, des minima sociaux, des salaires !

Le CCAS de Limay, comme ceux de nombreuses autres communes, a vu augmenter considérablement, en 2008, les demandes d'aides financières, simplement pour manger, de ménages jamais rencontrés encore...depuis l'arrivée de cette crise, qui va continuer à appauvrir nombre de foyers.

Les réponses de la municipalité sont aussi dans le choix des tarifs de tous ses services, qui tiennent compte des revenus de la famille, depuis les repas, les loisirs, jusqu'aux services aux personnes âgées.

Alors, en ce début d'année, nous formulons des vœux pour que la solidarité trouve tout son sens, et pas seulement par le bénévolat des associations qui tentent, elles aussi, d'apaiser les difficultés.

Solidarité, paix, sérénité, attention aux autres, voici ce que nous voudrions vous souhaiter de vivre et partager.

Le groupe des élus socialistes  
Nicole BOCK  
Tristan BRAMS,  
Eric ODOR  
Sophie LEROUX  
Mireille SCHEYDER  
Marie-jeanne NOVELLA  
Patrice SEDAMINO

## Bonne année 2009

**F**abrice TAURISSON, Raphaël COGNET, Martine MOREAU et Olivier DEEMESTERE vous souhaitent ainsi qu'à tous vos proches une très bonne année 2009. Nous espérons que 2009 sera pour vous et pour votre famille une année de réussite personnelle et professionnelle. Nous vous souhaitons particulièrement une bonne santé et plus généralement du bonheur.

Lors de son discours des vœux, le Maire est longuement revenu sur son projet d'intercommunalité avec certaines communes voisines de Limay. Sur ce point précis, il ne s'agit pas d'une décision mineure, bien au contraire. La position de l'opposition sur ce point précis est simple. Nous disons qu'actuellement, LIMAY n'a aucun intérêt à intégrer la Communauté d'Agglomération Mantes en Yvelines (CAMY), nous sommes donc d'accord avec le Maire. Par contre, nous pensons, à l'inverse du Maire, que LIMAY n'a aucun intérêt non plus à créer une intercommunalité avec d'autres communes, surtout celles qui sont plus petites et moins riches.

Dans une intercommunalité, les ressources des différentes villes sont mises en commun, notamment la taxe professionnelle. Si l'une des villes est plus riche que les autres, ses ressources sont mises dans un pot commun qui est ensuite redistribué entre toutes les autres communes, elle est donc perdante. Ce sera le cas pour LIMAY, l'argent des Limayens va donc servir à financer des investissements sur d'autres communes. Nous ne sommes évidemment pas contre la solidarité mais lorsque l'on sait que des investissements MAJEURS doivent être faits dans les années qui viennent (réseau d'eau, enfouissement des réseaux électriques, sport, culture etc.), il semble plus prudent que l'argent des Limayens serve à financer des investissements et des services à Limay. Nous disons donc NON à ce projet d'intercommunalité que nous pensons inutile et nuisible pour notre ville.

Vous pouvez compter sur nous pour continuer à défendre les intérêts de notre ville en 2009. Encore une très bonne année à tous.

Fabrice TAURISSON  
Martine MOREAU  
Raphaël COGNET  
Olivier DEEMESTÈRE

Pour le groupe  
« Ensemble, Ecrivons l'Avenir de Limay »

## Adulte

### Histoire de l'architecture

Jonathan Glancey • *Sélection du Reader's Digest* • 2001

Des ziggourats aux aéroports, on découvre 5000 ans de créations et de styles architecturaux et on explore les plus grands monuments du monde. D'incroyables illustrations nous plongent au cœur des monuments les plus célèbres. On étudie les matériaux et la technologie qui ont donné vie aux monuments et découvre les particularités et les caractéristiques esthétiques de chaque style architectural. On observe des monuments d'Occident, du Moyen-Orient, d'Inde, de Chine et du Japon.

### Maisons vivantes

Véronique Willemin • *Editions Alternatives* • 2006

Qu'elles soient nichées dans les arbres, enterrées sous un talus, qu'elles vivent au rythme des saisons, ou qu'elles suivent les caprices du vent, les maisons vivantes inventent un mode de vivre autrement. Ce livre présente les projets et réalisations d'hommes et de femmes de nationalités différentes, architectes et auto-constructeurs, qui ont choisi délibérément de révéler leurs rêves, leurs émotions, leurs valeurs, leurs croyances, leurs interrogations.

### L'architecture écologique :

29 exemples européens  
Dominique Gauzin-Müller  
*Le Monde* • 2001

Dominique Gauzin-Müller démontre que l'architecture écologique est l'avenir de l'architecture. Cet ouvrage décrit la démarche environnementale dans ce domaine, soit la réalisation de bâtiments préservant à la fois les ressources naturelles en employant des matériaux sains et renouvelables tout en contrôlant les dépenses d'énergies, mais aussi l'association du confort des êtres humains avec le développement durable et la maîtrise des déchets. Il présente encore les différentes approches européennes et les conséquences de leurs manques d'homogénéité sur le développement de l'urbanisme contemporain. Les deux derniers chapitres, plus destinés aux professionnels, étudient en quelques pages les différents principes et réglementations que l'on rencontre en France sur ce sujet.



## Jeunesse

### Une ville au fil du temps

De la Préhistoire à nos jours • Anne Millard • Steve Noon • *Gallimard Jeunesse* • 2003

Tout commence par le campement d'un groupe de nomades de la Préhistoire. Puis, au fur et à mesure que le temps passe, ce simple campement devient une grande ville européenne moderne. Au fil des pages, le lieu devient peu à peu village et ville romaine. Selon les périodes, il prospère et se développe jusqu'à devenir bourg, ville et enfin cité. Des constructions sont détruites, certaines sont remplacées, d'autres restaurées. Cette chronologie d'une ville foisonne de détails. Il s'agit d'un documentaire essentiellement visuel qui invite le lecteur à repérer les éléments qui ont transformé le paysage et l'organisation de la vie au fil des siècles. De courts textes entourent les différentes scènes. A partir de 8 ans.

### Les Merveilles du Monde racontées aux enfants

Elisabeth Dumont-Le Cornec • Laureen Topalian • Kristel Riethmuller • *De La Martinière Jeunesse* • 2006

Cet ouvrage offre mondes et merveilles... 71 sites recensés par L'Unesco comme Patrimoine de l'Humanité, sont réunis

ici par une historienne et journaliste. Des photos grandioses. Le Taj Mahal, la cathédrale de Reims, les sites rupestres de Cappadoce, le Trésor de Pétra... Ces prouesses architecturales furent réalisées par l'homme, merveilles de l'architecture ou site naturel, le monde est beau, il est à découvrir et à protéger. Cet album est un enchantement dans le voyage ! A partir de 9 ans.

### Ça se bouscule dans les villes : L'aventure de l'urbanisme de Babylone à nos jours

Bruno Goldman, Sandrine Saison • Hatier (*En avant ma planète !*) • 2007

Dans quel but a-t-on inventé des villes ? Que signifiait vivre en ville autrefois ? Que signifie, vivre en ville aujourd'hui ? Ma ville est-elle polluée ? Pourquoi les villes attirent autant de monde... Cet ouvrage va vous permettre de trouver toutes les réponses aux questions que vous vous posez et de tout comprendre sur l'aventure de l'urbanisme. A partir de 10 ans.



## Naissances

• <b>BEN TAHAR</b> Hiba	01/08/2008
• <b>ATROUSSY</b> Shelssy	18/10/2008
• <b>EL HBARI BLANCO</b> Ilian	26/10/2008
• <b>FONTAINE</b> Anaëlle	12/11/2008
• <b>DA CRUZ FIGUEIRA</b> Cassandra	15/11/2008
• <b>AHMED</b> Arzu	17/11/2008
• <b>MEROUANE</b> Maïssane	18/11/2008
• <b>LE BIHAN</b> Kalvin	20/11/2008
• <b>RAT</b> Maël	22/11/2008
• <b>EL ATROUSSE</b> Aymene	24/11/2008
• <b>EL OUALI</b> Yassine	24/11/2008
• <b>FERNANDES - RODRIGUEZ</b> Luciano	24/11/2008
• <b>AFYASS</b> Khadija	25/11/2008
• <b>HZANI</b> Walid	25/11/2008
• <b>MUYA</b> Clevy	27/11/2008
• <b>LAALA</b> Chourouk	28/11/2008
• <b>CISSOKHO</b> Mouhamed	02/12/2008
• <b>BOUCENINE</b> Zakaria	04/12/2008
• <b>LAO UAR</b> Ishaq	05/12/2008
• <b>JOLLY</b> Nolan	06/12/2008
• <b>MOHAMED AHID</b> Asma	06/12/2008
• <b>RATTI</b> Lucca	07/12/2008
• <b>URBIN - DARÉ</b> William	08/12/2008
• <b>DARBOUCHI</b> Hayden	10/12/2008
• <b>LE PROVOST</b> Meiline	10/12/2008
• <b>ESNOUL</b> Sacha	14/12/2008
• <b>GENDRON</b> Shade	15/12/2008
• <b>POVOA</b> Léandra	15/12/2008
• <b>TARDIEU</b> Lolita	15/12/2008
• <b>ABDELLI</b> Sihem	16/12/2008
• <b>DASYLVA</b> Krysta	17/12/2008
• <b>FONTAINE</b> Julian	19/12/2008
• <b>AZOUAOU</b> Sohane	21/12/2008

## Mariages

• <b>KOURATI</b> Sidi-Mohamed et <b>KHALIL</b> Malika	22/11/2008
• <b>LE PARC</b> Pascal et <b>ZORODDU</b> Maria	22/11/2008
• <b>TARACONAT</b> Marlan et <b>MÉTRIAU</b> Elodie	29/11/2008
• <b>BERTINETTI</b> André et <b>HUET</b> Jocelyne	06/12/2008
• <b>RASLANE</b> Abdourazak et <b>ABDALLAH</b> Zahara	20/12/2008
• <b>ABAO</b> Hassan et <b>BOUTANKRACHT</b> Soumia	27/12/2008
• <b>LASSIANE</b> Brahim et <b>AIT ELHAJ</b> Hassna	03/01/2009
• <b>JAÉGLÉ</b> épouse <b>BARAS</b> Chantal	04/11/2008

## Décès

• <b>SIRIGU</b> épouse <b>LE DORÉ</b> Mirella	07/11/2008
• <b>GUERBOIS</b> Christiane	12/11/2008
• <b>BANCE</b> Jean	12/11/2008
• <b>LEMAIRE</b> Jacques	23/11/2008
• <b>SOLODKYJ</b> Marcel	24/11/2008
• <b>EVANGELISTA BORGES</b> épouse <b>DE ARAUJO</b> Alda	01/12/2008
• <b>TODESCO</b> Luigi	02/12/2008
• <b>VIGNEULLE</b> veuve <b>GUERVENO</b> Andrée	08/12/2008
• <b>GÉLINAUD</b> épouse <b>RIBOT</b> Nelly	13/12/2008
• <b>PATOU</b> épouse <b>LAGARDE</b> Catherine	15/12/2008
• <b>LAFAUICHE</b> veuve <b>VERNIER</b> Raymonde	19/12/2008
• <b>DAUPHIN</b> veuve <b>SAINT-AMAUX</b> Marguerite	31/12/2008

## Le solaire sur les toits



N.C.I.S vient de se créer à Limay. Cette nouvelle société de couverture traditionnelle (tuiles, ardoises, etc.) est aussi spécialisée dans la vente et l'installation de panneaux photovoltaïque (solaire). M. Pierre Pagès, le gérant se déplace à votre domicile pour toute étude et devis gratuit.

**N.C.I.S, 18, rue des Rosiers à Limay  
Tél. : 06 81 02 03 35**



Pour son marché installé sous une magnifique halle, la ville de Limay souhaite y voir s'installer davantage de commerçants et notamment que les commerçants partant à la retraite, soient remplacés par des jeunes. Dans l'immédiat, un nouveau crémier serait le bienvenu !

## PHOTOGRAPHIES D'UN JOUR & D'UNE VIE

Olivier Garnier



01 30 92 04 17 - 06 86 74 80 81

www.photographiejourvie.com e-mail : photo.oliviergarnier@wanadoo.fr



# La

# médiathèque



Ouverte depuis le 9 février 2008, plusieurs milliers de Limayennes et de Limayens sont déjà allés à la découverte de la Médiathèque.

## De leur Médiathèque !

## Et vous ?

### La Médiathèque

8 avenue du Président Wilson.

#### Les horaires.

- Lundi et Mardi de 14h à 18h.
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
- Vendredi de 10h à 18h.
- Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Téléphone  
01 34 97 27 35



La Médiathèque compte aujourd'hui 6116 abonnés, et ce sont plus de 45 000 ouvrages, documents et supports culturels multimédias divers qui ont été empruntés.



La Médiathèque, c'est aussi un espace culturel où s'entrecroisent rencontres, débats, expositions.

Limay